numéro 3

Juillet-Septembre 1979

5f

Picardie écologie

revue des associations d'étude et de protection de la nature en Picardie





PICARDIE-ECOLOGIE

Revue des Associations d'Etudes et de Protection de la Nature en Picardie

Responsable de la Publication :
Maurice DUQUEF
Adresse : 4 rue des Archers 80000 AMIENS
Secrétariat : 5 rue des 3 CATEL FERRIERES
80470 AILLY S/SOMME
Abonnement : 4 numéros par an : 20 F
Imprimerie spéciale : Picardie Ecologie
Impression offset et travail photographique - Jean-Bernard ZAZAC
Chèques à l'ordre de "Picardie-Ecologie"
Dépôt légal : 4e trimestre 1979
Tirage 1 000 ex.
Les articles signés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Sommaire :

Editorial p. 2
Argus et gentianes en Picardie p. 3 à 10
Papier recyclé p. 11 à 18
le hérisson p. 19 à 20
l'avocette p. 21 à 23
une centrale nucléaire p. 24 à 31
aux portes de la Picardie
la déviation de la R.N. 29 p. 32
l'hydromel p. 33 à 38
Et la mer sera noire p. 39
Fond d'intervention pour
les rapaces p. 40 à 44
Redécouverte de la gentiane p.44 à 46
pneumonanthe
Les Reptiles en Picardie p. 47 à 58
Mouvement écologique picard p. 58

EDITORIAL

Le n° 3 parait avec beaucoup de retard et nous nous en excusons auprès de nos lecteurs. Les raisons en sont simples : en effet, si beaucoup de lettres d'encouragements nous sont parvenues (merci), par contre peu de monde s'est empressé pour aider le responsable de la publication et, même le comité de rédaction s'est très vite amenuisé.

Aussi pour assurer le fonctionnement de notre revue nous proposons une réunion, ouverte à tous, le samedi 1er Décembre, à 15 h à la Faculté des Sciences 33 rue St Leu à Amiens.

Vous trouverez ci-joints deux auto-collants: - le premier, offert par Picardie-Ecologie, sur l'Argus de la Gentiane (petit papillon bleu très menacé en Picardie, malgré la protection toute récente dont bénéficie la femelle (décrêt ministériel du 22.8.79). - le second, offert par le Mouvement Ecologique Picard, concerne le projet de centrale nucléaire à Penly (près du Tréport)

Dans le n° 4 plusieurs articles sont déjà prévus :
- faisant suite à l'article sur l'hydromel (d'après une documentation obtenue à Corbeny) un compte-rendu de la visite du Musée de l'Abeille.
- la suite des articles sur les reptiles et Amphibiens : le genre RANA
- le compte-rendu d'une action contre un zoo illégal complété par deux autres articles sur le problème des zoos en général et sur celui d'Amiens en particulier.
- un article sur les équilibres biologiques
- la liste des espèces protégées (décrêts d'avril et d'août 1979) etc...

ARGUS ET GENTIANES EN PICARDIE

par Maurice DUQUEF.

Les Argus :

Les Argus sont de petits papillons diurnes de la famille des *Lycaenidae*. On en distingue deux sortes : les Argus cuivrés (genre Lycaena ou Heodes, par exemple) et les Argus bleus.

Ces derniers possèdent de nombreuses espèces dont la plus commune est *Polyommatus icarus Rott*. d'une envergure un peu inférieure à 3 cm. C'est un papillon qu'on peut voir jusque dans les jardins en périphèrie des grandes villes.

Certains Argus, comme les Argus cuivrés ne vivent que dans les marais (*Lycaena dispar*) ou dans les régions montagneuses (*Heodes virgaureae*), tandis que certains Argus bleus ne se trouvent que sur les côteaux calcaires (*Lysandra bellargus* ou *Lysandra coridon*).

Si ces papillons sont ainsi appelés communément Argus, ce n'est pas, bien sur, en rapport avec une certaine revue automobile, mais plutôt d'après la mythologie grecque et du prince argien Argus qui avait cent yeux.

En effet, les *Lycaenidae* ont souvent sur le dessous de leurs ailes de nombreuses ocelles (*) qui rappellent les nombreux yeux du prince Argus. Il existe d'ailleurs aussi en Malaisie, à Sumatra et à Bornéo un oiseau voisin des faisans dont les ailes s'ornent de plumes ocellées et qu'on nomme aussi Argus (*Argusianus argus*).

(*) Tâche colorée en forme d'oeil.

L'Argus de la Gentiane :

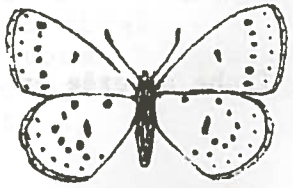
Certains papillons Argus bleus possèdent une biologie très particulière mais qui est malheureusement cause de leur régression en France et tout particulièrement en Picardie, c'est le cas des Argus de la Gentianes.

Il existe deux races ou deux espèces, c'est suivant la fantaisie des Entomologistes : *Maculinea alcon* Schiff. et *Maculinea rebeli* Hirschke.

Maculinea alcon vit dans les marais où pousse la gentiane pneumonanthe (*Gentiana pneumonanthe*) tandis que *Maculinea rebeli* se trouve dans les friches ou côteaux calcaires où pousse la gentiane croisette (*Gentiana cruciata*).

Le spécialiste suisse des *Lycaenidae*, Henri Beuret a, en 1949 dans le Bulletin de la Société Entomologique de Mulhouse, mis un point final au problème du complexe Alcon-rebeli. C'est notre avis, mais ce n'est pas encore celui des "diviseurs d'espèces". Henri Beuret a, en effet, examiné 700 exemplaires de l'Argus de la gentiane et n'a pu séparer deux espèces distinctes, tout comme l'avait déjà fait, en 1947 dans cette même revue, le spécialiste français G. Bernardi qui concluait : "il est ... peu aisé de choisir entre la race biologique et la bonne espèce". C'est L. Berger, entomologiste belge qui en 1946, a distingué deux espèces plutôt d'après les biotopes et les plantes nourricières que d'après des réelles différences anatomiques.

Dans le guide des papillons d'Europe (Delachaux-Niestlé) Higgins et Riley écrivent : "les *Maculinea alcon alcon* et *Maculinea alcon rebeli* typiques sont si différents que certains auteurs les considèrent comme espèces distinctes, en dépit du fait qu'elles sont liées par des intermédiaires.



Argus de la gentiane
(dessous)

Biologie de l'Argus de la Gentiane :

La femelle, qui présente une coloration bleue plus assombrie que le mâle et dont les ocelles du dessous des ailes transparaissent plus ou moins sur le dessus, pond de petits oeufs blancs, ronds et aplatis sur la face externe des fleurs de gentianes pneumonanthe ou croisette, pratiquement à l'exclusion des autres espèces tout au moins en Picardie, car dans les Cévennes l'Argus pond sur *Gentiana lutea* (la grande gentiane jaune, celle dont on fait la célèbre liqueur) suivant les observations de Crosson du Cormier et du Docteur H. Cleu. En Normandie, dans les stations où voisinent la gentiane croisette et la gentiane germanique, l'Argus peut pondre exceptionnellement (ou par erreur ?) sur cette dernière espèce (observation de R. Olivier).

Lorsque la saison est en retard et que les fleurs ne sont pas encore apparus les femelles pondent sur la face supérieure des feuilles (observations personnelles en Picardie et en Ardenne sur gentiane croisette).

Charles Oberthur, dans ses célèbres études de Lépidoptérologie comparée, relate les observations de Harold Powel : "Pendant les deux premiers stades de son évolution, la chenille de *Lycaena alcon* vit dans l'intérieur des fleurs du *Gentiana pneumonanthe* dont elle ronge les organes de reproduction, étamines et pistil. La seconde mue étant accomplie, les chenilles de *Lycaena alcon* quittent les fleurs de la gentiane et refusent toute nourriture végétale. Elles se laissent emporter par les fourmis qui les établissent dans leurs nids où elles les traitent en se délectant de la substance sucrée secrétée par les glandes à miel des dites chenilles.

Dans les fourmillières, les chenilles se nourrissent des larves de fourmis et il se passe ceci d'extraordinaire, c'est que les fourmis consentent à voir les chenilles de *Lycaena alcon* dévorer leur couvin.

La nymphose de la chenille s'effectue dans la fourmilière et très vraisemblablement avec le concours amical des fourmis. Le papillon en éclosant sort de son abri passager et sèche ses ailes au-dessus de la fourmilière avant de prendre son vol."

Répartition historique des Argus de la Gentiane en Picardie.

Somme :

En 1840 dans son "catalogue méthodique des lépidoptères trouvés dans les environs d'Amiens" Dujardin cite sans précision : *Polyommatus euphemus*, qui est, suivant la terminologie de l'époque, notre Argus de la Gentiane (ce nom de euphemus a désigné ultérieurement une autre espèce, myrmécophile elle-aussi, du genre *Maculinea*, localisée en France à l'est et au sud-ouest, qui se nomme aujourd'hui teleius).

Eloy de Vicq, dans sa Flore du département de la Somme (1883) précise que *Gentiana pneumonanthe* est très rare dans les marais tourbeux : Vallée de Pavry à Fouencamps, Fortmanoir, Camon, Glisy, Cagny et Rivery, et que *Gentiana cruciata*, très rare aussi, se trouve dans les bois secs et montueux : Boves, Cagny, Poix, et bois l'Abbé près Villers-Bretonneux.

L'exploitation de la tourbe, en détruisant les marais où poussait la *Gentiana pneumonanthe*, et en les transformant en étangs ("chés entailles") a entraîné la disparition totale de la plante comme du papillon. Jamais les botanistes de la Société Linnéenne n'ont retrouvé la pneumonanthe, jamais les entomologistes n'ont revu le papillon.

Il est possible que des survivants, plante ou argus, aient échappé aux recherches, mais l'extension des ballastières dans nos vallées palustres va supprimer les dernières chances de survie.

Quant à la Gentiane croisette, elle non plus n'a pas été retrouvée ....

Cependant il existe encore des gentianes dans le département de la Somme : la gentiane d'Allemagne (*Gentiana germanica*) est une espèce plus petite que pneumonanthe et cruciata (une vingtaine de cm maximum). Elle fleurit en août-septembre sur de nombreux terrains arides et calcaires et est souvent très commune dans la plupart de ses stations.

Beaucoup plus intéressante est la découverte le 19 septembre 1963, au bois du Cambos, entre Boves et Sains en Amiénois, à environ 10 km au sud-sud-est d'Amiens, par M. et Mme Crépon, de la Gentiane ciliée (*Gentiana ciliata*).Cette plante se distingue de la gentiane d'Allemagne par ses fleurs qui n'ont que quatre pétales, d'un beau bleu, frangés de cils et par les feuilles qui sont étroites. Cette espèce n'avait jamais été récoltée dans le Somme ; elle est quasi disparue de tout le nord de la France.

Malheureusement la chenille de nos Maculinea dédaigne ces deux gentianes.

Oise :

En 1930 A. d'Aldin publie ses "Matériaux pour servir à un catalogue des Macrolépidoptères du département de l'Oise". Il cite, dans le genre *Lycaena* : "Alcon F. 20 juin, RR et loc. Forêt de Chantilly près Orry, Forêt de Compiègne près de Saint Jean, Rethondes". Vu la date il doit s'agir de la forme parasite de la croisette (plu précoce, tandis que celle inféodée à la pneumonanthe éclos début août).

Bernardi précise, en outre, Forêt de Compiègne, entre le carrefour du Vol et le carrefour du Puits du roi

Melle Paré (laboratoire de botanique, U.E.R. Sciences d'Amiens) et nous-mêmes avons recherché la croisett à Saint Jean, mais en vain.

Il est toutefois possible que la forme de *Maculinea* lié à la gentiane pneumonanthe ait existé dans l'Oise. Cette gentiane existait notamment en forêt de Compiègne : G. Bouyssou en a retrouvé quelques pieds que

l'Office national des forêts a d'ailleurs massacré lors d'abattage d'arbres. Il faut malheureusement dire que, dans sa recherche du profit maximum, l'O.N.F. ne s'embête pas à respecter les quelques fleurs rares qui sont sur le chemin de ses bulldozers.

Selon Wattez, professeur de botanique à la faculté de Pharmacie, quelques pieds de gentianes croisette poussaient il y a encore quelques temps, sur les hauteurs de la vallée de l'Oise, mais malheureusement menacés par l'extension des H.L.M. de Creil. Peut-être pourrons nous aller voir s'il y vole quelques petits papillons bleus, avant que le béton ne recouvre tout.

Aisne :

En 1970 notre ami Francis Lapauw capturait une femelle de *Maculinea alcon* dans des prairies tourbeuses, près de Laniscourt (à 10 km de Laon) ; la gentiane pneumonanthe n'y était pas rare. Aucun autre papillon ne fut aperçu cette année et des recherches entreprises pendant les années suivantes ne permirent pas de faire d'autres observations.

A Parfondru existe une petite station de pneumonanthe, nous y avons vu aucun alcon. Selon le professeur Bournérias il se trouve, dans cette même région, un marais où la gentiane est commune, mais nous n'avons pas encore eu l'occasion d'y aller.

Ce même botaniste, que nous remercions une fois de plus, nous signalait aussi deux stations de gentianes croisettes à l'est et au sud-est de Laon. Nous nous sommes rendus dans cette dernière localité une première fois, par temps de pluie malheureusement, pour reconnaître l'importance des gentianes, fin juin 1975. C'est un petit bois avec des clairières plus ou moins accidentées, fleuries de troënes et de diverses plantes calcicoles. Rendus optimiste par l'abondance relative de la gentiane, nous y revenions début juillet par un chaud soleil pour constater, avec plaisir, que de nombreux rebeli volaient dans les clairières, s'accouplaient et que de nombreux oeufs recouvraient déjà les feuilles de gentianes (une vingtaine par pieds).

La survivance de cette colonie, la seule connue actuellement pour toute la Picardie, tient du miracle : en effet, il y a quelques années, le bois en question, ainsi que deux ou trois dans les environs immédiats, faisait partis d'une petite forêt dont la propriétaire décida le défrichement d'une très grande surface. L'intervention de botanistes fit comprendre à la propriétaire l'intérêt de préserver la parcelle abritant la gentiane.

Inconnue des collectionneurs massacreurs, la dernière colonie picarde d'argus peut subsister encore longtemps dans la mesure où l'autoroute A 26 l'épargnera, car malheureusement celle-ci doit passer sur le territoire de la commune où se trouve cette station.

Conclusion :

Si les *Maculinea alcon* ou *rebeli* sont encore commun dans certaines régions de France : Bretagne, Alpes, etc. ceux-ci sont en rapide disparition dans tout le Nord de la France. A part la localité dont nous venons de parler entre Laon et Reims (nous ne préciserons pas plus, volontairement) il faut aller en Normandie (dans l'Eure) ou en Ardenne, près de Givet, pour retrouver des Argus de la gentiane.

La disparition dans notre région d'une espèce de papillon, surtout quand celle-ci présente une biologie aussi spectaculaire, est aussi grave, à notre avis, que la disparition d'un tableau de maître ou d'une église gothique.

Nous allons avertir la préfecture de l'Aisne, mais que pèse l'existence d'un papillon face aux inconscients qui ont décidé que l'autoroute doit passer.

L'essence devint chère et rare, les transports par rail consomment huit fois moins d'énergie que par la route, les champs, les forêts, les marais disparaissent sous le bitume, dans quelques décennies (et même avant) la circulation automobile sera saturée, mais tout cela n'empêche pas une poignée d'irresponsables de continuer

à tout miser sur la voiture et de construire des autoroutes aussi nuisibles qu'inutiles.

Ailleurs les plantations de résineux étouffent les gentianes croisettes, les ballastières ou les plantations de peupliers tuent les gentianes pneumonanthe ... Place au fric ! et tant pis pour les argus ...

Bibliographie :

A. d'Aldin : Matériaux pour servir à un catalogue de Macrolépidoptères du département de l'Oise. 1930. Lepidoptera Tome III p. 159

L. Berger : Maculinea rebeli Hirschke bonne espèce. Lambillonea XLVI, 1946, p. 95-110.

G. Bernardi : Notes à propos d'un article de L. Berger. Bull. Soc. Ent. Mulhouse, 1947, p. 61-67.

H. Beuret : Contribution à l'étude du groupe Maculinea alcon Schiff. rebeli Hirschke. Bull. Soc. Ent. Mulhouse. 1949, p. 1-52.

Dr. H. Cleu : Une race cévenole de Maculinea alcon Schiff rebeli Hirschke (Lép. Lycaenidae). Revue Française de Lépidoptérologie. Vol. XII, 1950, p. 257-260.

Dr. H. Cleu : Note rectificative au sujet du biotope de la race cévenole de Maculinea alcon Schiff. -rebeli Hirschke; revue française de Lépidoptérologie. Vol. XIII, 1951, p. 115.

Dujardin : Catalogue méthodique des Lépidoptères trouvés dans les environs d'Amiens. Bull. Soc. Linnéenne du Nord de la France. 1840, 1-2, p. 87-106.

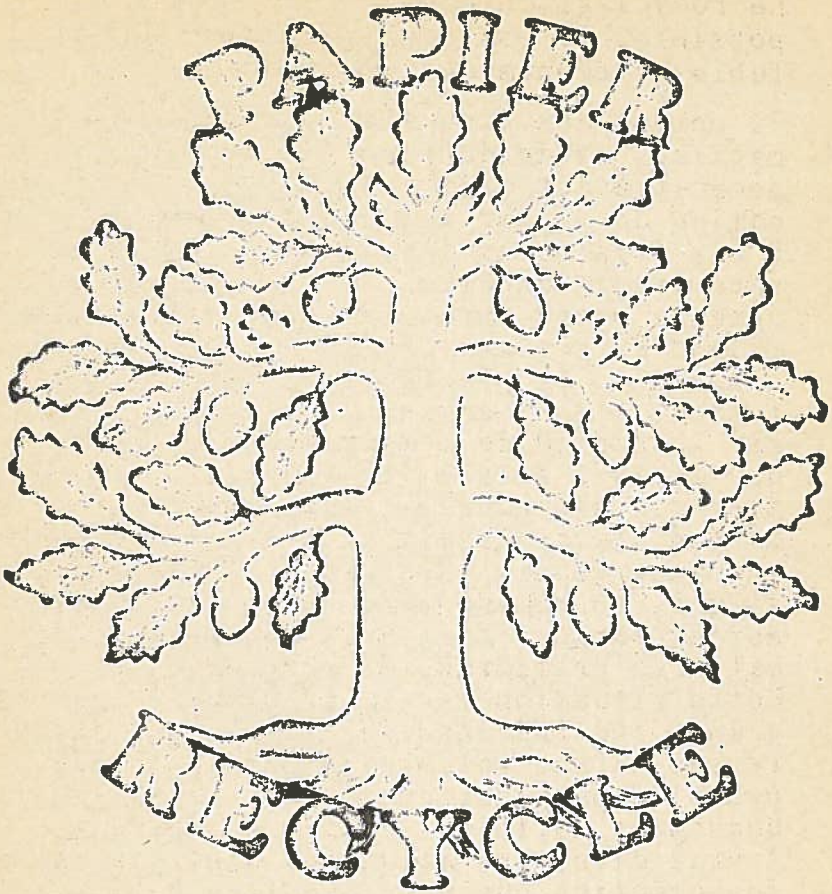
M. Duquef & F. Lapauw : En forêt d'Ardenne. Alexanor VIII, 1973, p. 14-18.

G. Dupontreué et Dr. Crépon : Les plantes rares en Picardie : Gentiana ciliata L. Bull de la Fédération des Sociétés de Sciences Naturelles. T. XXI, fasc. 1, 1963, p. 133-134.

Higgins-Riley & Rougeot : Guide des papillons d'Europe Delachaux-Niestlé. 1978.

R. Olivier : Sur la présence en Normandie de deux Lycaenidae (Lép.) et sur les Gentianes qui les nourrissent. Revue des Sociétés Savantes de Haute-Normandie - Sciences n° 37, 1965, p. 89-94.

E. de Vicq : Flore du département de la Somme, 1883. Abbeville. P. Prévost.



Dans le cadre d'une logique écologique, il nous parait normal d'envisager d'imprimer Picardie-Ecologie sur du papier recyclé. Si nous ne l'avons pas fait avant, c'est que nous disposions d'un vieux stock de papier (de couleurs et de qualités différentes).
Nous pensons donc intéressant de vous proposer de lire l'article suivant recopié d"une introduction au débat" des Amis de la Terre. A titre d'exemple, cette page est imprimée sur papier recyclé.

Le recyclage du papier est techniquement possible. Il est écologiquement souhaitable et économiquement rentable :

Il permet des économies appréciables de matières et de devises. Le secteur du recyclage est créateur d'emploi. La fabrication de papier recyclé consomme de trois à six fois moins d'énergie que pour la pâte traditionnelle. Du fait de prélèvements moins intensifs, les forêts pourraient être mieux gérées. Et il contribue à résoudre le problème des ordures qui tendent à nous envahir. Le papier recycle est le papier de l'avenir. Mais, alors que de 1953 à 1973, l'utilisation du papier recyclé pour la fabrication de carton s'accroissait de 4 % par an en moyenne, depuis 1973 cette utilisation stagne, au moment même où on n'a jamais autant parlé d'économies de devises, de matières premières, d'énergie ...
Cette situation est le résultat d'une grande indifférence des principaux intéressés, d'une volonté insuffisante des pouvoirs publics, et d'une information quasiment nulle de l'opinion publique.
A vrai dire, les mauvaises habitudes de consommation que nous ont imposé les producteurs et la publicité vont à l'encontre de "l'attitude du recyclage" qu'il faudra bien plus ou moins rapidement adopter, si nous ne désirons pas habiter un désert envahi d'immondices.
L'action des Amis de la Terre vise à favoriser la récupération, la réutilisation et le recyclage par une action volontariste, pour lutter contre le gaspillage des matières premières et des ressources naturelles que nous impose un système de production sans avenir.

IMPRIME SUR PAPIER 100 % RECYCLE

Pratiquement la moitié du contenu de nos poubelles est composée de journaux, papiers d'emballage, cartons ... Devenus ordures dans les décharges, ils contribuent à dégrader les campagnes et les paysages, à polluer les eaux ; brûlés, ils polluent l'atmosphère inutilement. Il est bien rare que l'énergie dégagée soit récupérée alors que 3 kg de papier ont une valeur énergétique équivalente à 1 kg de charbon. Mélangés aux autres déchets plus ou moins toxiques, plus ou moins biodégradables, ces vieux papiers sont inutilisables. Ces millions de tonnes jetées chaque année ne constituent pas seulement un immense gâchis, elles sont les principaux responsables de la dégradation du couvert forestier à travers le monde.

Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'utilisation du papier sur lequel ce texte est écrit. Il faut reconnaître que le papier sert notamment à la diffusion des idées et de la connaissance , qu'il permet le plaisir de la lecture. Mais il faut dénoncer certains abus : tracts, affiches publicitaires inutiles qui envahissent murs et boîtes aux lettres, utilisation inconsidérée de certains emballages, etc.

Les besoins importants de notre société peuvent être couverts sans porter préjudice au milieu naturel à condition de procéder à la réutilisation et au recyclage des vieux papiers.

La forêt, usine à bois

Des forêts entières sont coupées à blanc pour être transformées en pâte à papier. Il s'ensuit une érosion accélérée des sols, érosion qui détruit l'humus, favorise les inondations et modifie les climats.

Lorsqu'elles sont replantées (les papetiers ont le souci d'assurer leur production !), les espèces sont choisies non pas en fonction de critères écologiques mais en fonction d'impératifs économiques de production. Ce sont principalement des résineux qui sont plantés, ils ont l'avantage de pousser deux fois plus vite que les feuillus ...

La plantation de résineux n'est pas en soi condamnable, mais il faut constater que ceux-ci poussent principalement dans les sols pauvres et les zones de montagne. Lorsqu'ils sont plantés dans des sols plus riches, ils acidifient les sols et appauvrissent la terre. De plus, bien souvent, ils poussent mal sur ces sols qui ne leur sont pas destinés et ils ont tendance à être étouffés par les rejets des feuillus originels, ce qui a pour conséquence l'utilisation de produits défoliants tels que le 2-4 D et le 2-4-5 T. Le danger de l'utilisation de ces produits n'est plus à démontrer. Ils sont responsables de la disparition de la faune et de la flore, ils atteignent les rivières et polluent les eaux. Du fait de leur pouvoir cumulatif dans l'organisme, leurs effets sur l'homme sont loin d'être négligeables (1).

Aujourd'hui si nous ne voulons pas que la forêt continue à être transformée en usine à bois, nous devons reconsidérer la gestion des écosystèmes forestiers. La protection des espaces boisés et la production de la pâte à papier ne sont pas forcément incompatibles. Mais pour cela, il faut considérer le papier comme une ressource précieuse, fournie par la forêt.

Des usines, des usines !

On commence aujourd'hui à se soucier du recyclage du papier ; une vingtaine de communes, des associations écologiques se préoccupent de mettre en place des réseaux de recyclage. Cependant ces efforts seront vains si parallèlement les pouvoirs publics et les industriels du papier sont incapables d'envisager l'effort nécessaire pour promouvoir le recyclage du papier.

Il n'y a plus actuellement de difficultés techniques majeures pour recycler le papier à grande échelle. Aujourd'hui, seules les productions de carton (80 %), d'ondulés (75 %) et, dans une moindre proportion, de papier d'emballage (25 %) utilisent le papier recyclé. Il n'y a aucun obstacle pour que ces proportions s'accroissent.

En revanche, pour le papier d'écriture, l'utilisation du vieux papier reste tout à fait négligeable. A part quelques revues à faible tirage (Ex. La Baleine Journal des Amis de la Terre) seuls Le Journal Officiel, «Que Choisir ?» et l'«Alsace» sont imprimés sur papier recyclé. Seules deux sociétés produisent un tel papier et il n'existe qu'une seule usine de désencrage en France dont la capacité n'excède pas 30 tonnes par an.

Le premier problème que pose le recyclage du vieux papier est celui du tri des différentes qualités de papier. Alors que pour la fabrication du carton, le «tout venant» (c'est-à-dire les qualités mélangées) peut suffire, la production du papier d'écriture, en revanche, exige que le papier utilisé soit plus homogène et plus fin. Cependant ce problème est immédiatement soluble. Actuellement

L'ANNUAIRE TELEPHONIQUE

En France, l'édition de l'annuaire téléphonique a représenté une consommation de papier :

en 1975 : 13.000 T
1976 : 20.000 T
1977 : 27.000 T (18 Millions d'Ex.)

Ce que les Amis de la Terre demandent :
- Que ces annuaires soient imprimés sur papier recyclé
- Que les annuaires périmés soient récupérés par les P et T par la mise en place d'un système de consigne par lequel les usagers doivent rendre l'annuaire de l'année précédente pour recevoir la nouvelle édition. C'est ce qui se passe déjà pour la ville de Chicago

40 % des journaux et magasines sont invendus et repris des kiosques par les messageries de la presse. Ces quantités énormes de papier, utilisées actuellement pour la fabrication de cartons, conviendraient parfaitement à la fabrication de papier écriture. Le carton pourrait alors aisément être fabriqué à partir du produit de la récupération des ordures ménagères dont on ne sait que faire ; la collecte sélective organisée par les communes pourrait prendre alors sa véritable dimension. Il est vrai qu'il serait parallèlement souhaitable de diminuer cette proportion considérable d'invendus.

L'autre problème que pose la récupération est celui de la présence de matériaux étrangers : agrafes, couvertures plastifiées, etc. On arrive aujourd'hui à séparer ces constituants du papier, mais leur généralisation ne facilite pas ces opérations. Par exemple, l'utilisation de couvertures plastifiées, qui a une fâcheuse tendance à se généraliser sans que le consommateur en trouve un réel avantage, pourrait être interdite. L'administration pourrait montrer l'exemple. Pourquoi les annuaires téléphoniques se sont-ils vu doter d'une couverture plastifiée ?

Le désencrage du papier ne pose plus désormais de problèmes majeurs. Les crédits de la Communauté européenne et les recherches de l'Institut technique du papier ont permis d'obtenir du papier désencré de bonne qualité. Cependant, une réglementation sur la qualité des encres produites devrait être envisagée, certaines qualités étant plus facilement désencrables que d'autres. Une telle réglementation serait facilement applicable puisque seules deux sociétés (Pechiney Ugine Kuhlmann et Bayer) produisent l'encre utilisée en France.

Par ailleurs, on arrive aujourd'hui à éviter la pollution de l'eau en séparant les encres des eaux de lavage, mais des progrès peuvent encore être réalisés. En revanche, le problème de l'élimination et du stockage des encres usées reste entier. Probablement, ces encres peuvent-elles être récupérables. Pechiney et Bayer pourraient s'en préoccuper.

Le papier désencré permet par ailleurs des économies d'énergie appréciables : de quatre à six fois moins d'énergie en moyenne que la production de pâte à papier à partir du bois.

Reste également le problème de la qualité du papier recyclé. Il demeure certain que malgré les progrès considérables réalisés dans le domaine du désencrage, il est difficile d'obtenir des qualités dites «supérieures» et «super blanc» qu'une concurrence outrancière a largement généralisées. Cette course au plus blanc est absurde. Elle est responsable pour une large part, de l'augmentation de la pollution de l'eau par les papeteries. D'autre part, il a été établi qu'un papier trop blanc est nocif pour la vue ; le ministère de la Santé a d'ailleurs interdit, pour le matériel scolaire, l'emploi d'«azurants optiques» qui rendent le papier «super blanc». La qualité du papier qui peut maintenant être produit en recyclé est tout à fait acceptable pour l'utilisation courante du papier écriture. Les Consommateurs ont ici un rôle à jouer en refusant d'acheter le papier le plus blanc.

Enfin, les imprimeurs devront apprendre à utiliser le papier recyclé, qui a des caractéristiques légèrement différentes du papier ordinaire et qui présente une résistance moindre. Les fabricants de machines offset et de trieuses devront également tenir compte de ses caractéristiques dans la conception et le réglage de leurs machines.

Au stade de la distribution, il est malheureux de constater que nombre de grossistes refusent de distribuer ce qu'ils considèrent comme le «papier honteux de la profession», produit à partir de déchets qu'ils jugent de mauvaise qualité et que le client, pensent-ils, refusera. Il est vrai que jusqu'à présent, les associations de consommateurs n'ont pas été très actives dans ce domaine. La revue 50 millions de consommateurs a même écrit : « Pour des raisons esthétiques, il est difficile d'utiliser le papier recyclé». Rien n'est plus faux. On a même vu arriver sur le marché, du papier volontairement peu désencré pour «faire recyclé et naturel».

Il n'y a donc plus de difficultés majeures ou insolubles pour la production et l'utilisation du papier recyclé. C'est un point de vue partagé par les professionnels et les responsables de l'Agence nationale pour la récupération des déchets.

La production du papier recyclé est en quelque sorte d'intérêt national. En effet, l'importation de bois et de pâte à papier vient en deuxième position - après le pétrole - dans le déficit de la balance française des paiements. Et cette situation ne fait qu'empirer d'année en année.

Une étude de la Communauté européenne révèle que la moitié du papier utilisé dans le Marché Commun est importé de pays tiers. Même au prix d'un programme intensif de déforestation qui doublerait la production annuelle de bois au cours des vingt années à venir, il serait impossible de couvrir ce déficit.

Les professionnels du papier expliquent l'absence d'une politique du recyclage par le marasme du marché du papier depuis 1974 et le dumping pratiqué par les pays scandinaves et le Canada, qui a eu pour conséquence de casser les prix et de réduire les capacités d'investissement. D'autre part, ils disent avoir été obligés de faire face pendant ces dernières années à de lourds investissements anti-pollution. En réalité, l'absence d'une politique cohérente du papier en France et une organisation chaotique de la production sont largement autant responsables de la situation.

Quant aux efforts louables entrepris par l'administration pour favoriser le recyclage, ils n'ont pas été suivis de beaucoup d'effets. Une circulaire Barre datant d'octobre 1977 a demandé qu'on utilise le papier recyclé dans l'administration. Le Journal Officiel est ainsi imprimé sur du papier recyclé depuis le 1 er janvier 1978. Par ailleurs, l'Agence pour la récupération des déchets récemment créée se préoccupe du problème. Cepen

dant ses moyens sont trop limités pour que ses efforts portent leurs fruits.

L'une des difficultés qui freinent l'extension de la collecte de vieux papiers résulte du cours du papier très spéculatif qui entraine des chutes brutales de sa valeur. La solution serait d'assurer une aide minimum aux communes qui pratiquent la collecte sélective pour couvrir leurs frais dans les périodes défavorables : mais les crédits de l'Agence pour la Récupération des Déchets doivent diminuer en 1980 ... sans commentaire.

On le voit, la production du papier recyclé peut connaître dans les années à venir un essor considérable. Cependant, il ne se fera pas tout seul. Une pression des consommateurs s'avère nécessaire pour engager véritablement le processus. Tel est le but de la campagne qui s'engage. Les groupements écologistes et les associations de consommateurs devront travailler ensemble.

En France, la consommation actuelle de papier est d'environ 110 kg par an et par personne (en Inde 3 kg par an et par personne). Est-il souhaitable que cette consommation augmente indéfiniment ? Il est de toute façon improbable, même si on recycle, qu'elle puisse augmenter encore longtemps si nous souhaitons que la consommation du Tiers Monde puisse se développer.

Il est évident que quelque chose devra changer. Devrons-nous attendre que la Terre soit transformée en désert ? A entendre certains, on serait tenté de le croire ...

Le bois est une matière précieuse car les forêts sont un capital écologique vital. Alors, qu'attendons-nous ?

(1) Pour plus d'information se reporter à l'introduction au début «La Forêt».

QUELQUES CHIFFRES

Indice du développement de la consommation de papier carton en France

1960	2,624	Millions de T.
1970	4,800	Millions de T.
1977	5,600	Millions de T.

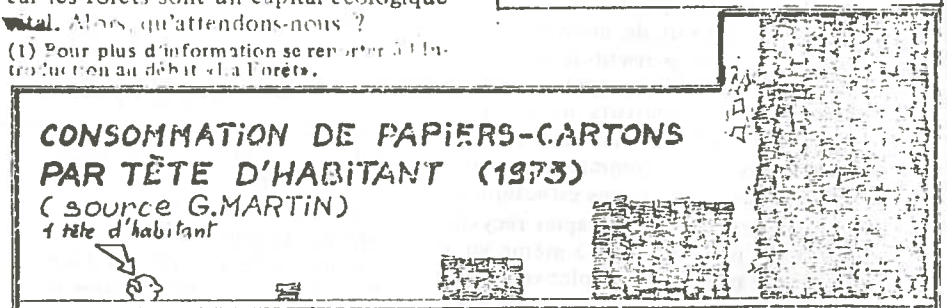
N.B. Production et consommation touchées de plein fouet par la crise de 1973 ont marqué une nette récession.

Que faut-il pour produire une tonne de papier en moyenne ?
740 Kwh d'énergie électrique
90 .000 litres d'eau
10 arbres
Cette production entraine la création de 70.760 litres d'effluents à 44o mg/l de suspensions solides.

Que consomme :
- Un grand quotidien 500.00 exemplaires : 36.000 T /an
- Un hebdomadaire : 7.000 T /an (dont la moitié est de la publicité)
- Que Choisir ? : 320 T/an (Mensuel, sans publicité)

Structures du marché (1976) du papier recyclé

- Papiers à usage graphique	4 %
- Papiers pour ondulé	72,2 %
- Autres papiers d'emballages	23,4 %
- Cartons en continu	83,9 %
- Papiers à usage sanitaire et domestique	38,5 %
- Papiers-cartons industriels spéciaux	5,8 %



PAYS	INDONESIE	BRESIL	FRANCE	ETATS-UNIS
CONSOMMATION PAR HABITANT	1,8 kg/h	20,8 kg/h	108 kg/h	300 kg/h
CONSOMMATION TOTALE	0,2 MT	2 MT	5 MT	60 MT

LA CAMPAGNE EN FAVEUR DU PAPIER RECYCLE

Aucun problème majeur ou insoluble ne s'oppose au développement du papier recyclé. Cependant beaucoup de freins et de blocages existent à tous les niveaux pour qu'il se généralise.

Il ne sert à rien d'inciter le public à récupérer si les capacités de traitement stagnent, comme c'est le cas depuis 5 ans. C'est la raison pour laquelle nous nous attaquons aux débouchés ; nous voulons créer une demande de papier recyclé afin qu'il soit disponible dans toutes ses qualités, et distribué normalement comme les autres types de papier.

Cette campagne comprend les actions suivantes :

- Sensibiliser l'opinion publique à la récupération et au recyclage (montages diapositives, films, conférences ...)
- Mise à disposition des consommateurs, de matériel de papeterie en recyclé afin que celui-ci puisse tester ses qualités (blocs à lettre/blocs notes/enveloppes/cahiers).
- Incitation auprès des journaux, à passer sur papier recyclé (exemple de la revue «Que Choisir ?» depuis Octobre 1978).
- Démarcher auprès des utilisateurs (entreprises/imprimeries) (papier duplicateur/papier offset).
- Opérations telles que « annuaires téléphoniques » et « campagnes électorales sur papier recyclé ».
- Mise en oeuvre de réseaux expérimentaux de recyclage.
- lutte contre le gaspillage du papier, notamment contre les formes de publicité abusives.

Les Amis de la Terre n'ont pas vocation à se substituer aux professionnels, pouvoirs publics et municipalités.
Nous désirons simplement en accord avec l'objet de l'Association - POUR LA PRESERVATION, LA RESTAURATION ET L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ECOSPHERE - favoriser la récupération et le recyclage.
Nous espérons que les responsables, chacun en ce qui le concerne, prennent les mesures pour répondre dans des conditions satisfaisantes à la généralisation du recyclage.

Pour que ces conditions soient satisfaites, nous demandons :

DANS LES DOMAINES TECHNIQUES et REGLEMENTAIRES :

1 - Interdiction des principaux contaminants.
. Encres difficilement désencrables
. Papiers et cartons plastifiés, etc ...

2 - Généralisation à cet effet de deux labels distincts
. RECYCLABLE
. RECYCLE
avec obligation d'en faire état pour l'administration

3 - Mise en application effective de la circulaire BARRE (Octobre 1977) qui tend à développer l'utilisation du papier recyclé dans l'Administration. Mise en place d'un service administratif spécialisé qui conseille les Administrations dans le choix des papiers et de leur utilisation.

DANS LE DOMAINE DE L'INFORMATION

1 - Campagnes d'information des consommateurs sur les avantages de la récupération.

2 - Mise en place (dans le cadre de l'ANRED, par exemple), d'un service d'information et de formation auprès des municipalités et Associations désireuses d'organiser la collecte sélective des ordures ménagères. Etudes approfondies des systèmes expérimentaux de récupération.

DANS LE DOMAINE ECONOMIQUE

1 - Réduction de la TVA. sur le papier recyclé, et parallèlement augmentation de la TVA. sur les articles difficilement recyclables.

2 - Généralisation entre récupérateurs et papetiers , de contrats d'approvisionnement assortis d'une garantie de tarifs stables compris entre prix plancher et plafond.

3 - Mise en application de la Loi sur l'élimination et le traitement des déchets (1975) qui tend à faire prendre en charge par les producteurs le coût d'élimination des déchets qui leur incombe

4 - Aides des pouvoirs publics aux entreprises papetières en difficulté, en vue d'une reconversion dans le domaine du recyclage

L'action des Amis de la Terre vise à ce que, peu à peu, le papier recyclé soit disponible dans les circuits de distribution habituels. En attendant, nous pouvons vous envoyer par la poste un lot de papier recyclé (contenant un bloc à lettre, 50 enveloppes, 10 feuilles, un cahier) pour le prix de 18 F franco. Et vous soutiendrez l'action des Amis de la Terre.

NOM

ADRESSE

DESIRE RECEVOIR ... LOTS DE PAPIER RECYCLE ET VERSE LA SOMME DE ...

(A retourner aux Amis de la Terre, par chèque banquaire ou postal 14 bis rue de l'Arbalète 75005 Paris).

ou Amis de la Terre. Amiens. 19 rue Saint Leu.

Le prix du papier recyclé est actuellement comparable au prix du papier traditionnel. Du fait de la multitude des qualités de papier, chaque commande doit être étudiée séparément en fonction de l'usage. Les Amis de la Terre pourront vous indiquer les moyens de les satisfaire au fur et à mesure de la mise en place des circuits de distribution Information sur ceux-ci contre une enveloppe timbrée. Bien préciser vos besoins (quantité/qualité/format).

QUELQUES OBSERVATIONS SUR LE HERISSON Erinaccus europacus DANS LA SOMME

par F. SUEUR

Grosse chataîgne ambulante, le Hérisson a le dos couvert de piquants de 2 à 3 cm de long au nombre d'environ 16 000 (SAINT GIRONS, 1973). Le ventre porte de longs poils durs de couleur variable. La longueur totale du Hérisson adu-te est comprise entre 23 et 30 cm

Le Hérisson est essentiellement nocturne mais nous avons déjà rencontré des jeunes de cette espèce actifs dans la journée (en fin d'après midi le 27 juillet 1974 à Corbie, vers 9h20 TU le 11 août 1978 au Parc Ornithologique du Marquenterre). Cette espèce est considérée comme active de mars à octobre et s'endormant lorsque la température extérieure descend au-dessous de 10°C (SAINT GIRONS, 1973) mais nous avons découvert des individus en dehors de cette période (dates extrêmes : 14 février 1977 à Fouilloy et 29 décembre 1975 à Flixecourt).

BERTHOUD (1978) signale que les nids d'hiver se trouvent sous les arbustes dans les jardins et dans les broussailles en forêts, les nids d'été sont situés sensiblement dans les mêmes lieux; nous avons trouvé un de ces derniers, constitué d'herbes sèches, le 19 mai 1974 sous un tas de bois dans un jardin à Corbie. La période de reproduction du Hérisson est comprise entre avril et août. Dans la Somme, nous n'avon pas observé de jeunes indépendants (longueur 15cm environ) avant la fin du mois de juillet (date la plus précoce : 25 juillet 1978).

Le régime alimentaire du Hérisson se compose essentiellement de Gastéropodes, d'Insectes et de Vers mais il se nourrit également de petits Vertébrés. Il lui arrive de piller les nids d'Oiseaux nichant au sol (Perdrix grise, Alouette des champs...) mais ces dégats ne sont pas considérables et ne méritaient pas une telle vindicte de la part des chasseurs, bien plus destructeurs

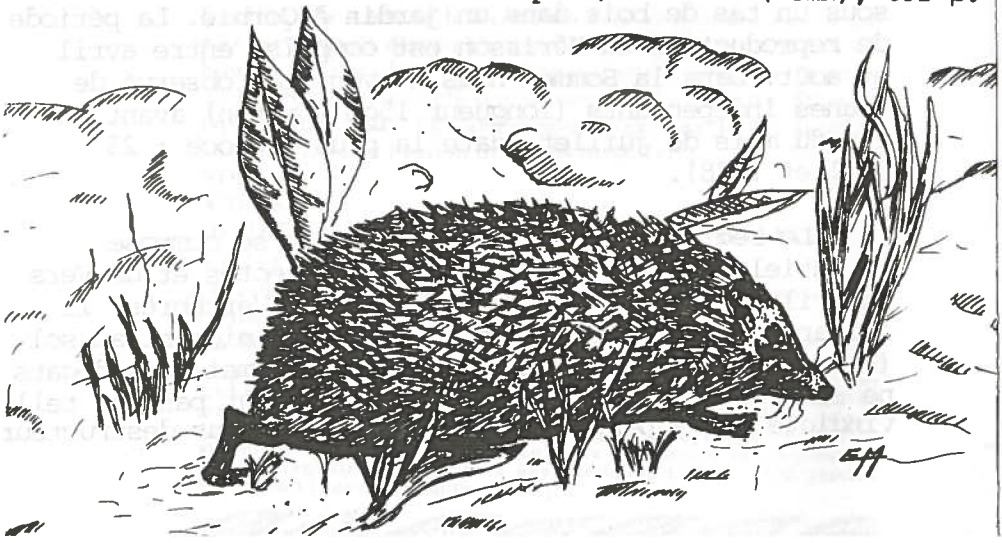
et c'est avec plaisir que nous avons appris récemment son passage de la liste des animaux "nuisibles" à celle des espèces protégées. Comme en captivité, il adore le lait (nous avons même observé un individu sauvage grimpant à une table extérieure pour boire le lait d'une soucoupe et qu'on peut le voir, de temps à autre, près des vaches (attiré notamment par la chaleur des étables), on l'accuse également de boire au pis de celles-ci, exploit dont il est bien incapable du fait de la conformation de ses machoires, tout comme les Serpents d'ailleurs que l'on accuse du même méfait. Figurent également au menu du Hérisson, diverses productions végétales comme des champignons, des baies, des glands et des fruits tombés...

Espèce désormais protégée, le Hérisson n'est pas à l'abri de l'Homme pour autant car il paye un lourd tribut à la circulation automobile.

BIBLIOGRAPHIE :

BERTHOUD G. (1978).- Note préliminaire sur les déplacements du Hérisson européen (Erinaccus europacus).- Terre et Vie 32(1) 73-82.

SAINT GIRONS M.C. (1973).- Les Mammifères de France et du Bénélux (faune marine exceptée).- Paris (Doin), 481 p.



L'AVOCETTE Recurvirostra avosetta DANS LA SOMME

par F. SUEUR

L'Avocette est un oiseau de la famille des Recurvirostridés appartenant au groupe des Limicoles (petits Echassiers se nourrissant dans la vase) dont la taille est d'environ 42cm et l'envergure de 75cm. Cet oiseau blanc, avec le dessus de la tête et la nuque noirs ainsi que l'extrémité des ailes, une barre ailaire et deux bandes sur le dos, est tout de suite reconnaissable à ses grandes pattes bleu-clair mais surtout à son long bec fin et noir retroussé vers le haut.

L'Avocette niche en Europe jusqu'au sud de la Suéde et dans le sud de l'Asie ainsi qu'en Afrique du Nord. En hiver, une grande partie des individus quitte les régions les plus nordiques et quelques individus peuvent même atteindre le Sénégal (MOREL et ROUX, 1973).

En baie de Somme, l'Avocette n'était connue jusqu'il y a quelques années, qu'au passage. En 1975, une colonie de 12 couples s'est installée pour la première fois dans le Marquenterre (SUEUR, 1975). Depuis celle-ci n'a pas cessé de s'accroître : 26 couples en 1976, 31 en 1977 et 52 en 1978 (SUEUR, 1979).

Chaque hiver, depuis quelques années, des Avocettes peuvent être observées en baie de Somme mais elles sont peu nombreuses (1 à 5 individus) et l'hivernage est rarement complet (observé seulement en 1973-74 et 1976-77). La migration commence dès le début de mars, bat son plein début avril et se termine mi-mai. Dès leur arrivée sur les lieux de nidification, les Avocettes paradent et on assiste alors à des joutes entre couples.

Une phase spectaçulaire de cette excitation prénuptiale est une figure où 4 individus, rarement plus, forment un cercle, leurs becs croisés dirigés vers le centre. Des accouplements peuvent être notés de fin mars à mi-mai (dates extrêmes dans le Marquenterre : 31 mars et 15 mai 1979); les premières pontes, comportant généralement 4 oeufs et plus rarement 5, sont déposées dans la deuxième quinzaine d'avril dans des nids qui sont de simples dépressions dans le sol, parfois garnis de brindilles ou de coquillages. Les éclosions s'échelonnent pendant une période s'étalant de mi-mai à mi-juillet. Les poussins se nourrissent seuls et ils utilisent lorsqu'ils le peuvent, de préférence les flaques en cours d'assèchement où la nourriture animale du fait de l'évaporation est plus concentrée que dans les grands canaux d'eau saumâtre. A cette époque, comme pendant l'incubation, les Avocettes adultes sont très agressives, elles poursuivent aussi bien les espèces prédatrices potentielles (Busard des roseaux, Goëland argenté, Corneille noire...) que les espèces les plus inoffensives (Gravelots, Chevaliers, Bécasseaux, Bergeronnette grise...), les couples voisins peuvent collaborer à cette "défense" des oeufs ou des poussins. A la fin de la période d'élevage, ces derniers ne sont le plus souvent accompagnés que par un seul adulte ; les jeunes sont volants vers l'âge de 42-45 jours. Pendant quelque temps encore, un ou deux adultes peuvent les accompagner. Après la période de nidification, les Avocettes quittent rapidement la région; ainsi il ne reste plus que 14 individus le 23 août 1978 en baie de Somme et dans le Marquenterre (SUEUR, 1979). Les passages migratoires d'automne sont très peu notés.

Pour GEROUDET (1967), la nourriture de l'Avocette se compose de petits Crustacés, d' Insectes et d'Annélides; sur le littoral picard, les proies suivantes ont été relevées : Crustacés, petits Gastéropodes, petits Lamellibranches, Annélides Néréidés (MADON, 1935).

Le seul prédateur de l'Avocette, reconnu avec certitude dans le Marquenterre, est le Goëland argenté qui détruisit 22 pontes en mai 1976 (ANONYME, 1977).

L'Avocette, actuellement en expansion en France, a niché pour la première fois dans le Marquenterre en 1975, elle y prospère depuis. Surtout inféodée aux zones salées ou saumâtres, elle est assez peu observée à l'intérieur des terres dans la Somme.

BIBLIOGRAPHIE :

ANONYME (1977) Nidification de l'Avocette. Ass. Marq. Nat., Bull. ann., 9-10

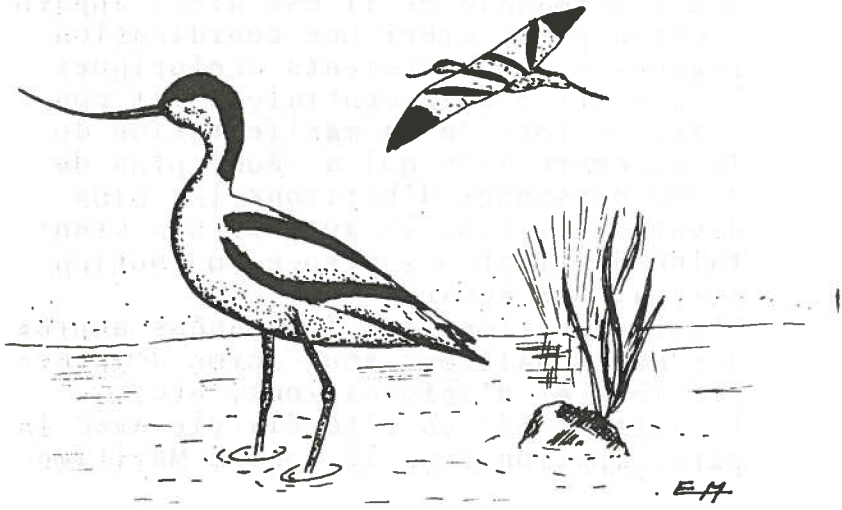
GEROUDET P. (1967) Les Echassiers.- Neuchâtel (Delachaux et Niestlé), 288 p.

MADON P. (1935) Contribution à l'étude du régime des oiseaux aquatiques. Alauda 7 (1) 60-84

MOREL G. et ROUX F. (1973) Les migrateurs paléarctiques au Sénégal : notes complémentaires. Terre et Vie 27 (4) 523-550

SUEUR F. (1975) Nidification de l'Avocette Recurvirostra avosetta en baie de Somme. Alauda 43(4) 482-483

SUEUR F. (1979) Données complémentaires sur l'avifaune nicheuse de la Somme ORFO 49(1)39-43



UNE CENTRALE NUCLEAIRE AUX PORTES DE LA PICARDIE !

Conférence de presse, le 28 Avril 1979

Penly, Seine-Maritime, entre Dieppe et Le Tréport.

Historique de la situation :

Le Comité de défense du site de Penly, créé depuis 2 ans compte plus de 600 adhérents à l'heure actuelle. Il regroupe de nombreux habitants de la région de Penly, en particulier dans le monde rural et compte aussi des élus locaux. Le Comité a créé dans la population un vaste mouvement d'opposition à la construction de la centrale nucléaire de Penly.
Le projet de Penly a été arrêté par EDF après consultation des assemblées régionnales en 1975 : le conseil général, avec M. Lecanuet et M. Soisson, et le conseil économique et social étant favorables au projet. Le projet prévoit la construction de 4 tranches de 1300 mégawatts sur le site de Penly.
La prise de conscience de la région dieppoise s'est ensuite étendue à la Haute Normandie et il est alors apparu nécessaire de créer une coordination régionale des mouvements écologiques.
L'opposition à la centrale s'est concrétisée lors de la manifestation du 18 novembre 1979 qui a réuni plus de 2 000 personnes d'horizons les plus divers, des élus locaux, et une trentaine de tracteurs preuve du soutien des paysans locaux.
D'autres actions ont été menées auprès des municipalitées sous forme d'interventions et d'informations, etc...
La lutte s'est ensuite élargie avec la participation dans la Seine Maritime

d'organisations politiques (parti socialiste) syndicales (C.F.D.T.) F.E.N) écologiques (Amis de la Terre, Nature Demain, Poséidon, Groupe Ecologique de la Région Rouennaise, Association Ecologique Cauchoise, Collectif Havrais d'Ecologie Association Ecologique Bruyonnaise) et aussi la Ligue des Droits de l'homme, l'Union Fédérale des consommateurs, la Confédération Syndicale du Cadre de Vie, le Planning Familial. Une coordination nationale comprennant le P.S., la C.F.D.T., le M.R.G., le P.S.U. le R.A.T., la C.I.M.E., l'U.F.C., la F.F.S.P.N., le G.S.I.E.N., la F.E.N. la C.S.C.V., La L.D.H. a entrepris l'organisation d'un comité national où est envisagée la possibilité d'un moratoire sur l'énergie nucléaire de 3 à 5 ans qui se solderait par un référundum national, après un large débat contradictoire entre partisants et opposants du programme électronucléaire. Au niveau local la lutte s'est organisée dans la mise en place de collectifs contre la construction de la centrale de Penly, à Dieppe, à Rouen, à Yvetot, au Havre, et dans la Somme à Abbeville et à Amiens.

E.D.F. et l'Administration essaient par tous les moyens de faire croire que la centrale sera construite. Il s'agit en réalité d'habituer les populations à cette idée et d'empêcher toute réaction hostile au projet. Mais selon la loi il est faux de prétendre que cette implantation se fera. En effet l'enquête d'utilité publique préalable à ce genre de travaux n'a pas encore eu lieu. Aucune décision ne peut donc être légalement prise. Cependant des camions sont déjà sur le site de Penly laissant

penser que toute opposition serait vaine. Cette enquête d'utilité publique sera déposée dans les mairies de 8 villages autour de Penly du 9 mai au 5 Juillet et portera sur 4 éléments : enquête parcellaire, enquête sur la ligne de chemin de fer, enquête d'endigags et l' enquête d'utilité elle-même.
C'est donc maintenant que l'opposition doit se concrétiser. Il est désormais nécessaire de s'unir pour constituer un front ayant pour but de mettre en échec le projet d' E.D.F.

Quelles sont les conséquences de la construction d'une centrale nucléaire à Penly ?
LOCALEMENT : - la destruction d'un site remarquable va notablement dévaloriser l'attrait touristique de cette région de Normandie.

- la suppression de plusieurs centaines d'hectares de terre cultivables, par la centrale elle-même mais aussi par les couloirs des lignes à Très Haute Tension et par la ligne de chemin de fer, l'aéroport, etc... va considérablement compromettre l'activité essentiellement agricole de cette zone rurale

- la pêche côtière sera elle aussi directement touchée à cause de l'endigage important qui va être réalisé sur le littoral et surtout par les rejets d'eau chaude en pleine mer, détruisant tous les équilibres écologiques et en particulier les zones de frayère pour les poissons.

Danger nucléaire :

- un accident reste toujours possible. Le récent accident survenu aux U.S.A. dans la centrale de Three Miles Island en témoigne bien. Et l'incident du réacteur de Gravelines pendant les essais prouve que la technologie en matière d'échange de chaleur n'est guère plus fiable en France qu'aux U.S.A. quoique le prétendent les responsables d'EDF et du gouvernement.
- il faut noter que même en fonctionnement normal une centrale nucléaire rejette en permanence des effluents radioactifs dans l'atmosphère et dans l'eau.
- le problème du transport des déchets radioactifs vers La Hague et du stockage de ces déchets reste entier, aucune solution à ce grave aspect de la pollution de notre environnement n'est apportée.
- le manque de sécurité pour le personnel travaillant dans les installations nucléaires n'est lui non plus pas résolu.

CONSEQUENCES ECONOMIQUES :

Quoique le prétendent les responsables d'EDF, le personnel travaillant à la construction des centrales nucléaires fait partie d'entreprises extérieures à la région. En Seine Maritime, à Paluel, où une centrale est en construction, la plupart des ouvriers viennent de chantiers où la construction de la centrale est terminée, et en particulier du site de Dampierre. Les entreprises les employant sont des entreprises nationales telles le Génie Civil ou l'entreprise Bory. Seulement

400 sur 2000 emplois sont comptés dans la fédération du bois (source CFDT).
En 1982 le chantier de Paluel emploiera 4200 ouvriers pour le batiment et la métallurgie (équipes extérieures à la région) et en 1985 il ne restera que 450 emplois au maximum qui seront des techniciens de l'E.D.F.
Il n'y aura donc qu'une simple sous-traitance très temporaire sur le chantier de Penly comme à Paluel.
Les conditions de travail sont par ailleurs très déplorables. Selon une enquête de la sécurité sociale c'est à Paluel que l'on compte le plus grand taux de gravité des accidents du travail.
Sur le chantier la surveillance est accrue et il s'en suit une répression importantes (grèves par exemple). Les conditions de vie et les salaires sont déplorables.
Contrairement aux arguments officiels, le nucléaire ne permet pas d'acquérir une quelconque indépendance énergétique :
- dépendance financière : EDF emprunte aux banques étrangères pour les investissements
- dépendance technique : par la construction de centrales de la filière américaine sous licence Westinghouse, et aussi vis à vis d'entreprises multinationales
- dépendance pour l'approvisionnement en Uranium qui est acheté à l'étranger.

PROBLEMES SOCIO-POLITIQUES : l'énergie nucléaire implique l'accroissement de la surveillance policière tout au long du cheminement de l'Uranium.
De plus il y a centralisation de la production de l'électricité ce qui accroît les risques d'accident tel celui de décembre dernier.
Les risques de prolifération de l'arme nucléaire à travers le monde augmentent avec la vente à l'étranger de centrales nucléaires par le gouvernement français.

AUTRES CONSEQUENCES : le programme tout nucléaire est imposé aux francais, malgré leur opposition (Nogent sur Seine a recueilli plus de 40 000 signatures contre la future centrale) et à l'encontre des déclarations du candidats à la présidence de la république, M. Giscard d'Estaing en 1974.
Ce programme tout nucléaire néglige totalement les autres sources d'énergie telles que l'énergie solaire ; éolienne, géothermique, gazéification du charbon, utilisation de la biomasse, énergie de la mer; etc...
Il convient de redéfinir la croissance économique et de réorienter la production des biens en fonction des réels besoins de la population.
Les collectifs contre la construction de la Centrale de Penly se sont donc fixé dans l'immédiat 2 grands objectifs d'action.
Tenant compte de l'accident de Pennsylvanie, du manque de résultats d'enquête à ce sujet, et de l'accident de la centrale de Gravelines, nous demandons:
- l'abandon du projet de Penly
- l'arrêt de la construction de Paluel

COLLECTIF ABBEVILLE :

Section du Parti Socialiste Abbeville
Amis de la Terre Abbeville
Union Inter professionnelle de Base CFDT Abbeville
Ligue des Droits de l'Homme Abbeville
SNES Abbeville et
Fédération des Jeunes pour la Nature

COLLECTIF AMIENS :

Section du Parti socialiste Amiens
Fédération départementale du P.S. de la Somme
Amis de la Terre Amiens
Union locale CFDT Amiens
Parti Socialiste Unifié
Ligue des Droits de l'Homme
Mouvement Ecologique Picard
Union Locale des consommateurs de la Somme (Que choisir ?)
Association Goupil
Confédération Syndical du Cadre de Vie
Collectif pour les Energies Douces
Groupe Environnement Protection Ornithologie en Picardie (G.E.P.O.P.)

Le Mouvement Ecologique Picard édite un autocollant, texte noir sur fond blanc, format rectangulaire. "Dieppe et le Tréport bientôt radioactifs ! Non à la Centrale Nucléaire de Penly ".
3 F l'unité (Port compris)
25 F les 10 - 200 F les 100

A commander à Maurice DUQUEF
FACULTE DES SCIENCES 33 rue St Leu 80039 AMIENS Cedex



Manifestation du 5 Mai 1979, à Dieppe contre le projet de centrale nucléaire à Penly et pour l'arrêt de la construction de celle de Paluel (3.000 personnes)




OTEL AGUA
CENTRALE
PENCY

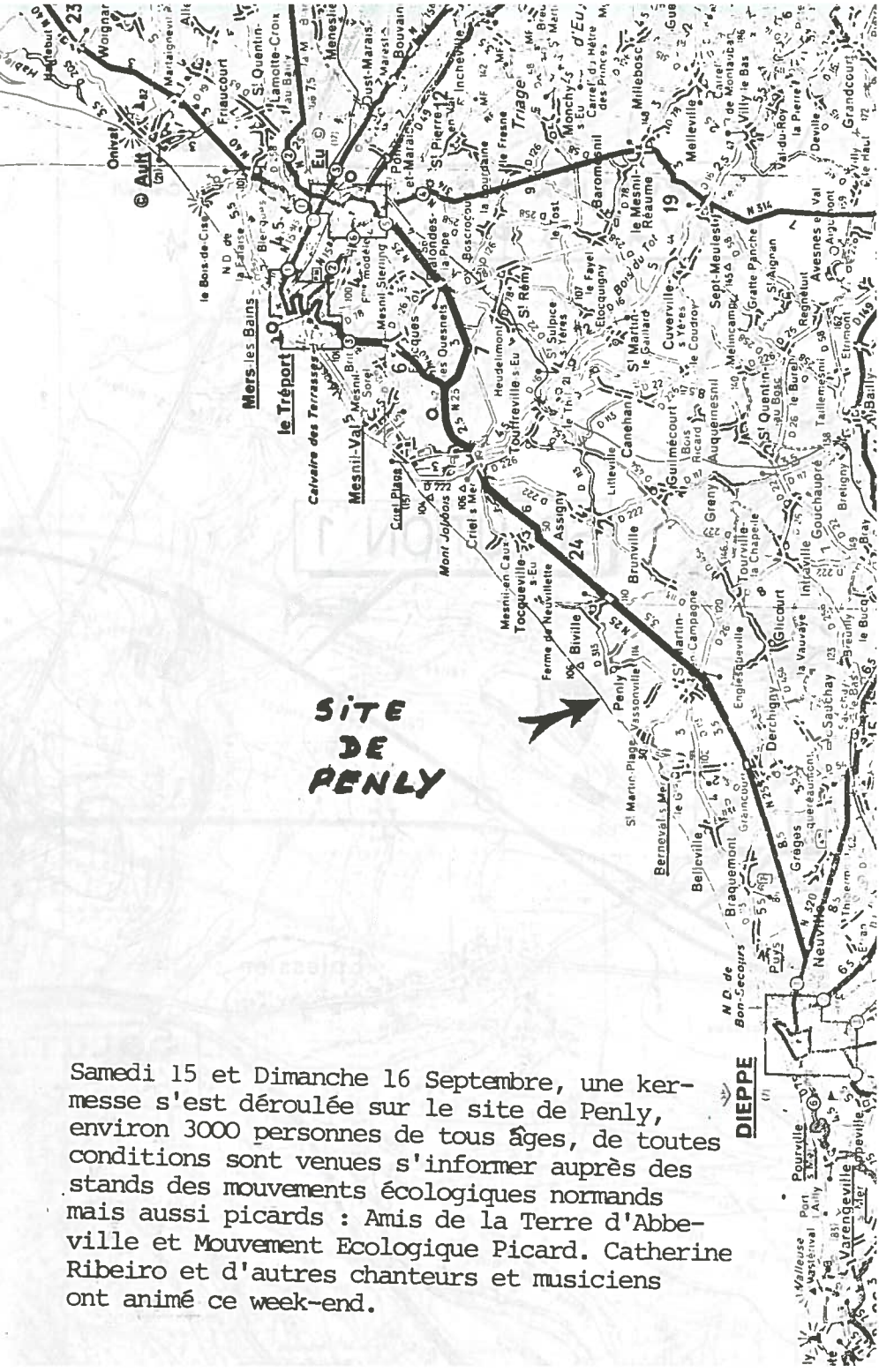

PALUCL
ARRET
DES TRAVAUX


AGUADO
NON
EDF

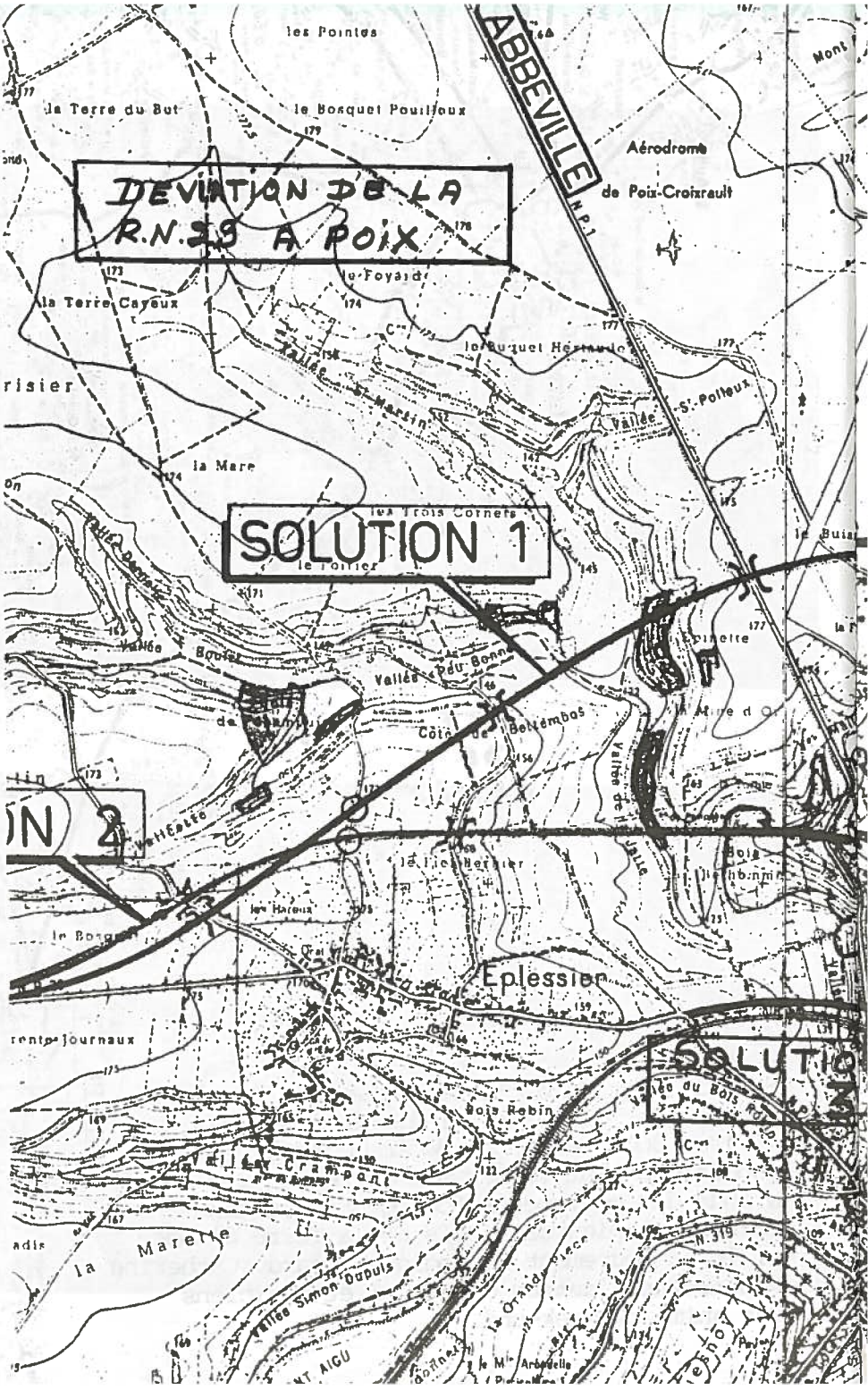

IMPOSER
AUX

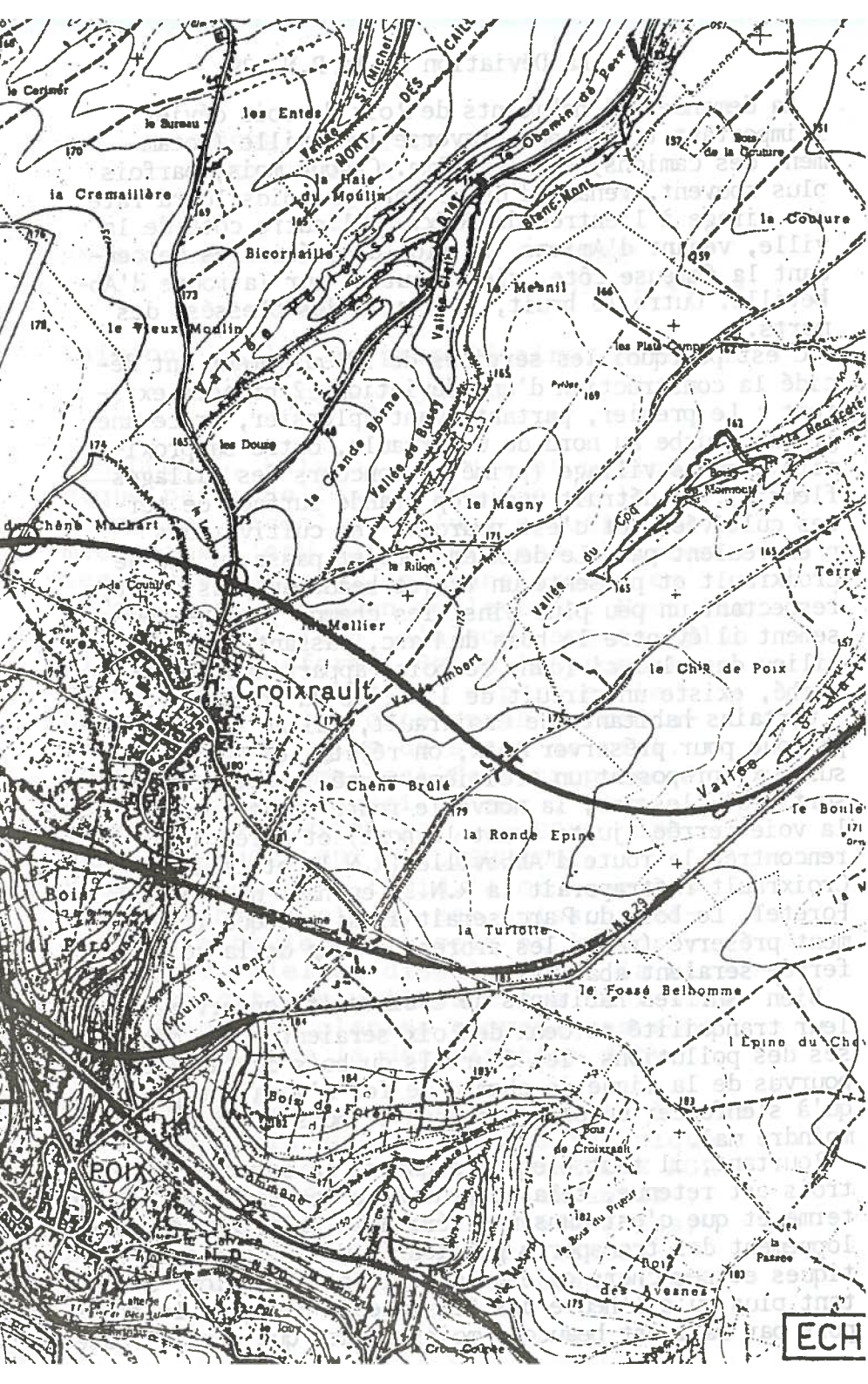

AXIS DE LA TERRE





Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre, une kermesse s'est déroulée sur le site de Penly, environ 3000 personnes de tous âges, de toutes conditions sont venues s'informer auprès des stands des mouvements écologiques normands mais aussi picards : Amis de la Terre d'Abbeville et Mouvement Ecologique Picard. Catherine Ribeiro et d'autres chanteurs et musiciens ont animé ce week-end.


DEVIATION DE LA R.N.29 A POIX
SOLUTION 1
ABBEVILLE
les Pointes
la Terre du But
le Bosquet Pouilloux
Aérodrome de Poix-Croixrault
la Terre Cayeux
le Foyard
le Bosquet Hermand
Vallée St Martin
Vallée St Polteux
la Mare
les Trois Cornets
le Poirier
Vallée Bouet
Vallée Peu Bonne
Côte de Bellembas
Vallée de
le Bois Herbier
les Hareux
Eplessier
Bois Robin
la Marette
Vallée Simon Dupuis
le Grand Place
Vallée du Bois


le Cerisier
le Bureau
les Entes
Vallée
MONT
DES
Chât
le Chemin des Pers
la Haie du Moulin
la Cremaillère
Bicornaille
Vallée
Vallée Chatte
Blanc Mont
la Couture
le Meanil
le Vieux Moulin
les Plats
les Douze
la Grande Borne
Vallée du Buisset
le Magny
le Chêne Machart
le Rillon
Vallée du Cost
le Mellier
Croixrault
Vallée Thibert
le Chêne Brûlé
la Ronde Epine
la Turlotte
le Fossé Belhomme
Bois de Foresta
Bois de Croixrault
POIX
la Carrière
la Passée
des Avesnes
Croix Coupée
ECH

La Déviation de la R.N. 29

La demande des habitants de Poix de voir dévier l'important trafic qui traverse leur ville (notamment des camions) est légitime. Chaque mois, parfois plus souvent, venant d'Eplessier, un poids lourd rate son virage à l'entrée de Poix. De l'autre côté de la ville, venant d'Amiens, le flot des véhicules descendant la fameuse côte, vient "buter" sur la route d'Abbeville. Outre le bruit, il y a eu des blessés, des morts..

C'est pourquoi les services de l'Equipement ont décidé la construction d'une déviation. 2 projets existent : Le premier, partant avant Eplessier, trace une grande courbe au nord de Croixrault, outre sa proximité avec le village (primé au concours des villages fleuris), il détruit une trop grande surface de terres cultivées, et c'est pourquoi les cultivateurs n'en veulent pas. Le deuxième projet passe au sud de Croixrault et présente un trajet beaucoup plus court, respectant un peu plus ainsi les champs ; malheureusement il éventre le bois du Parc, passant en plein milieu de celui-ci (dans ce bois, appartenant à l'Evêché, existe un circuit de l'Office du Tourisme).

Certains habitants de Croixrault, qui ne veulent pas que pour préserver Poix, on réjette les nuissances sur eux, proposent un troisième tracé : partant à la sortie d'Eplessier, la nouvelle route irait longer la voie ferrée (juste avant le pont) et après avoir rencontrée la route d'Abbeville (R.N.1) et celle de Croixrault rattraperait la R.N.29 en haut du bois de Foretel. Le bois du Parc serait ainsi presque totalement préservé (seuls les arbres le long de la voie ferrée seraient abattus).

Bien sur les habitants de Croixrault conserveraient leur tranquilité et ceux de Poix seraient enfin débarassés des pollutions, les écureils du bois du Parc déjà pourvus de la ligne de chemin de fer n'auraient plus qu'à s'enfoncer un peu plus dans le bois et ce serait un moindre mal.

Pourtant, il faut bien dire que si la solution numéro trois est retenue, cela ne peut-être une solution à long terme et que c'est dans une véritable politique de développement des transports publics (S.N.C.F. surtout) pratiques et peu chers qu'est la véritable solution, d'autant plus qu'à l'heure des économies d'énergie, le transport par rail est beaucoup moins vorace que par la route.

MUSEE VIVANT DE L'ABEILLE ET CAVES A HYDROMELS

CORBENY

RN 44 (Laon-Reims) 02820 ST-ERME
Tél.(23) 22 40 14

Laissons parler le propriétaire, Monsieur Gérard JORAND

L'HYDROMEL, boisson antique et potion magique par excellence, résulte de la fermentation alcoolique d'une solution de miel dans l'eau en proportions définies : les sucres du miel se transforment en alcool sous l'action de levures. Nous les faisons à 14, 14,5° d'alcool acquis, plus miel non transformé. Selon la proportion de miel dans le moût au départ et le degré acquis, il reste après fermentation, plus ou moins de sucre de miel. Souvent l'hydromel est fait trop sucré ; nous en faisons aussi du sec . Nous fabriquons en EXTRA-SEC, ou BRUT, SEC, DEMI-SEC, MOELLEUX et LIQUOREUX.
Nous fabriquons à froid, alors que les méthodes habituelles, par cuisson, altèrent la couleur, le goût et les propriétés du miel et dissolvent de la cire. Les fabrications utilisant jus de fruits, vins, alcools, plantes aromatiques sont interdites sous la dénomination d'hydromel.
Notre première fabrication remonte à 1949, nous avons mis au point notre technique en collaboration avec la "RECHERCHE AGRONOMIQUE" en 1960 et années suivantes , avons recherché les miels préférables, et créé en 1976 notre propre laboratoire. Alors que l'hydromel tendait à

disparaître, nous le relançons, contactés même de l'étranger.

DEGUSTATION, Boisson originale, l'hydromel surprend souvent à la première gorgée, surtout qu'il est souvent fait avec des miels trop corsés ou de deuxième choix. Nous avons toujours tendu à faire des hydromels plus fins, mais ceux-ci demandent davantage à vieillir, surtout en sec et plus encore en brut. Le succès des nôtres nous prive encore de vieillissement suffisant en bouteille. Nous invitons nos clients à patienter au moins un an avant de les boire. Ils seront parfaits après deux ou trois ans. Les plus secs peuvent vieillir jusque 8-10 ans, les plus sucrés jusque 15 ans ou plus.

D'autre part, nos hydromels doivent être bus TRES FRAIS, mis au réfrigérateur (éviter le freezer) au moins de deux ou trois heures, ou mieux de la veille. Le goûter avec biscuits à champagne, ou cubes de fromage ; ou bien olives, cacahuettes, biscuits salés.

APERITIFS & COCKTAILS : nos hydromels se prennent en guise d'apéritif. Les secs ne fatiguent pas le palais au début du repas. Vieillis, ils ont leur place dans les réceptions, five o'clock, lunchs ... Certains l'aiment en cocktails : vu l'extrême fantaisie régnant en ce domaine, nous ne donnons que quelques indications : avec COGNAC, ARMAGNAC, GRAND MARNIER... exclure les secs. Avec le WHISKY, ce n' est valable qu'en long drink. On peut essayer le RHUM BLANC (1/4) avec sirop de sucre (1/4) et glaçons. On peut prendre l'hydromel à la GAULOISE, moustache comprise, avec cervoise brune (1/2), dans une corne ... mais c'est traitre ou à la

Viking, avec CALVADOS (1/3) dans un crâne. Ceux qui regrettent les fructimels, (fabrication avec jus de fruits) peuvent ajouter un dizième d'extrait de fruits : framboises, cassis, groseilles, cerises, mûres ...

REPAS A L'HYDROMEL : A CONDITION D'AVOIR 3 OU 4 ANS DE BOUTEILLE, L'ESTRA-SEC s'allie très bien aux huîtres, escargots, crustacés, poissons ; le SEC avec le corps du repas. On peut servir des hydromels plus sucrés avec desserts sucrés.

CUISINEZ A L'HYDROMEL : le MELON préparé à l'hydromel comme on fait avec le porto, préparé de la veille, avec le sec ou le moelleux. Le PAMPLEMOUSSE GRILLE ; les salades de fruits sucrées au miel. Préparer la veille et laisser macérer au réfrigérateur. PREPARER à L'HYDROMEL les plats de recettes au vin : gibiers, rognons, lapins, volaille, tripes ; arrosez vos rôtis et faites le ROUX à l'hydromel.

ETE; servez glacé 1/4 d'hydromel, 3/4 d'eau avec zeste de citron.

HIVER : 2/3 d'eau bouillante sur 1/3 d'HYDROMEL, avec zeste de citron ; sucrer au miel.

Pour respirer à trois mille mètres, tiédir de l'hydromel à feu lent ; dès les premières vapeurs, respirer dans un bol d'inhalateur, en continuant de chauffer très lentement (trop chaud, cela deviendrait insupportable). Vous pouvez ensuite boire l'hydromel chaud, sucré au miel, comme du vin chaud.

MODE D'EMPLOI DE NOS AUTRES PRODUITS

MIELS : Nous ne pouvons ici décrire les mille façons d'utiliser le miel, par gourmandise ou pour ses bienfaits. Nos miels, de densité contrôlée par nous, se conservent intacts en pots fermés. Laisser le pot en cours dans l'appartement, non au réfrigérateur, et les pots en réserve dans un endroit plutôt frais.
Nous vendons liquides les miels destinés à le rester des mois, selon leur origine florale. Ils risquent à la longue de granuler naturellement. Ceci s'évite pour des semaines, voir des mois, en tiédissant à 40-45 degrès, pendant 12-15 heures, (par ex. une nuit sur un radiateur, pot bien couvert) au début de la granulation. L'excès de chaleur détruirait des diastases et le miel ne serait plus aussi naturel. De toute façon, nous avons remarqué que les amateurs de miels liquides très fruités les aiment aussi "cristallisés" en santant mieux le goût.

GELEE ROYALE : nous la présentons soit pure, soit à 3 % dans du miel (3,75g dans 125g) à prendre de préférence à jeun, mieux au réveil, en la laissant se dissoudre sous la langue (ce qui est plus facile avec la gélée pure) à doses régulières, (ce qui est plus facile en mélange miel).
Ne pas forcer en quantité : on risque d'en prendre plus qu'il n'est utile ou de provoquer une certaine excitation selon les sujets (sauf indications du médecin, dans certains cas graves dans lesquels il s'agit de prolonger un malade ou l'aider à mieux réagir à

certains traitements) ou encore pendant les huit premiers jours, si la gelée vous a été conseillée en cas de fort surmenage, après un choc opératoire, une mauvaise grippe. Au besoin, à l'expérience, réduire pour les enfants nerveux (ne pas en donner après 15-16 heures, pour ne pas risquer de le gêner à s'endormir) réduire de moitié ou plus chez les jeunes ou très jeunes enfants,(même raison). En cas de régularisation du cycle menstruel, 3-4 grammes sur huit jours avant suffisent.
La température idéale de conservation est de + 3° dans la pratique. Nos prix sont dégressifs, mais ne pas prendre de gelée en mélange pour plus de 5-6 semaines; elle risque à la longue de perdre un peu de son efficacité. Notre étiquetage sur pots de mélange indique la date de préparation.
Un pot à 3, 5 g est prévu pour une quinzaine, à titre de référence adulte; Un flacon de 10 g, pour 5 semaines; sauf application des remarques ci-dessus.(Gelée pure valeur d'un grain de riz mélangé une demi-cuiller à café par jour.

POLLEN Le pollen est utilisé soit extérieurement (beauté, cuir chevelu) soit par voie orale.
Si le pollen vous a été conseillé comme régulateur des intestins, pour son effet légèrement laxatif et émollient, le prendre en une fois, le matin à jeun ; s'il s'agit d'assainir la flore intestinale, en cas de coliques, entérites, le prendre aux principaux repas, en suivant l'avis du médecin.

Si vous combattez la cellulite ou le prenez comme reconstituant avec ou sans gelée royale, (surmenage, préparation aux examens, efforts sportifs ...) prise au choix.
Consulter son médecin pour les cas de régularisation de la tension (hyper, mais aussi hypo-tension) et chez les hommes, pour éviter l'opération de la prostate. La prise est plus facile en pelotes avec du liquide froid : prendre une cuillerée de pollen, un peu de liquide aussitôt ; le pollen s'avale comme des granulés. Certains le prennent tel quel, mais cela fait pâteux et amer dans la bouche. Des apiculteurs conseillent de la moudre au moulin à café électrique; cela est inutile quant à son effet, mais facilite l'absorption par les enfants, avec confiture par exemple. Il arrive parfois des cas de légère nausée : réduire la quantité prise à la fois. Un pot de 250 g dure environ trois semaines à raison de 3 cuillerées à café par jour.

PRODUITS DE BEAUTE : à base de GELEE ROYALE, POLLEN, MIEL, CIRE, PROPOLIS. Nos produits, préparés par un apiculteur, ont des bases garanties par des laboratoires spécialisés en produits de toute première qualité, et anallergiques entre eux.

PROPOLIS : Pours cors, durillons, oeil-de-perdrix, nous la préparons en poudre à malaxer.

ET LA MER SERA NOIRE... !

Le 23 Mai 1973 le Journal officiel publiait une demande de permis de recherches d'hydrocarbures, au large de la Somme, de la Seine-Maritime, et du Pas-de-Calais. Après la demande de la Société anglaise Buttes Ressources International, les Sociétés Shell-Rex et Elf-Ecap allaient à leur tour déposer leur demande. La réaction fut vive et passionnée : les écologistes, les marins pêcheurs, les chasseurs et tous les habitants du littoral se mobilisèrent et envoyèrent des milliers de signatures, lors des enquêtes publiques, pour s'opposer aux projets. L'Administration proposa l'exemple de la Mer du Nord où il n'y avait aucune pollution due aux plates formes de forage OFF-Shore. Malheureusement c'était un très mauvais exemple puisqu'en 1977 il y eut Eko-fisk. La crise du pétrole n'allait venir qu'en 1974 et personne ne voulant de pétrole sur sa plage, les Autorités rangèrent les projets dans leurs tiroirs. Mais le pétrole d'Arabie se faisant rare et cher, il fut décidé d'intensifier les recherches en Europe et malgré la déception des forages en Mer d'Iroise (au large de la Bretagne-nord) le J.O. du 28 juin 1979 publiait l'autorisation à la Société Elf-Aquitaine (P.D.G. : l'ancien Ministre Albin Chalandon) de prospecter le long du littoral de la Manche, depuis le département de la Manche jusqu'à celui du Pas-de-Calais. Le Courrier Picard du 25 juillet 1979 publiait cette autorisation dans ses publications légales.
Pourtant déjà depuis plusieurs semaines le puits Ixtoc 1 dans le Golge du Mexique, après avoir explosé, vomissait l'équivalent de plusieurs Amoco-cadiz, et polluait les côtes du Mexique. Le danger de l'exploitation sous-marine d'hydrocarbures était, une fois de plus, confirmé.

Maurice DUQUEF

F.I.R. Un an déjà !

EnSeptembre I978 s'implantait dans la Somme une section du Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R.). Les activités de cette section se résument, pour la première année, en 2 points:

-La "récupération" d'oiseaux blessés: La plupart de ces oiseaux de proie nous est apportée par des promeneurs. Il s'agit le plus souvent, pour les Rapaces diurnes, de blessures dûes à des coups de fusil ou des pièges. Bien que ces animaux soient protégés par la loi depuis I972 nombreux sont ceux, fusillots ou gardes-chasse peu scrupuleux(I), qui s'acharnent à détruire ces "maudits becs-crochus": la "bête aux poules"(Buse), l'émouchet(nom local pour tous les Faucons), le "tiercelet"(Epervier mâle qui, selon certains esprits obtus et porteurs de fusils n'est autre qu'un coucou ayant plus de 3 ans, âge à partir duquel il se transforme en Rapace...!)(2). Principal chef d'accusation retenu contre ces oiseaux: ils s'attaquent au gibier!(notion absurde révolue depuis pas mal d'années pourtant).

Parmi les Rapaces diurnes recueillis cette année, citons: 3 Buses, I Epervier, plusieurs Faucons Crécerelles, etc... A ce jour, 4oiseaux

seulement ont survécu : I Buse qui s'est enfuie 2 jours avant le lâcher prévu,I Buse relachée dans l'Oise,I Faucon Crécerelle apporté par un garde-chasse sympathisant et relaché 3 jours plus tard,I Faucon Crécerelle qui sera remis en liberté très bientôt,et qui a passé plusieurs mois en volière de réadaptation après s'être fait coupé les plumes par quelqu'un qui "aime les bêtes" (en cage...).

Les Rapaces nocturnes,eux,sont la plupart du temps victimes,des automobiles;leurs cadavres au fil des routes ne se comptent plus.
2 Chouettes Effraies ont été relachées. Aucun autre "Nocturne"n'a pu être sauvé.

Le gros problème,en matière de soins aux oiseaux blessés,est la "récupération": l'action pour être efficace doit être rapide, l'acheminement vers le centre de soins doit être mené dans le plus bref délai. Combien d'oiseaux nous sont apportés agonisants et gangrénés,ayant pourri plusieurs jours chez une personne pleine de bonne volonté certes, mais n'ayant aucune connaissance en la matière et surtout ne sachant qui contacter pour se faire seconder dans une opération délicate de sauvetage!

C'est pourquoi nous devons créer,avec vous

qui êtes intéressés,un réseau de points de chute et même de tranports,afin que ces oiseaux reçoivent les soins appropriés le plus vite possible.

- l'information:

Une distribution de tracts a été effectuée dans des gendarmeries de la région,action qui sera amplifiée cette année.N'oublions pas qu'en dehors du F.I.R.,les gendarmes sont seuls habilités à recueillir momentanément de tels oiseaux afin de nous les confier.Un contact constructif entre la gendarmerie et notre section locale est donc plus que nécessaire

Une émission télévisée sur F.R.3 Picardie consacrée à tous ces problèmes a connu un impact assez important,puisqu'elle nous a valu dans les minutes suivantes ,une série de menaces et d'insultes anonymes par téléphone,preuve que nous ne passons pas inaperçus.

Quelques articles dans la presse locale nous ont également permis de prendre contact avec des personnes intéressées et dévouées, trop peu nombreuses malheureusement.

Enfin,plusieurs plaintes ont été deposées contre des armuriers faisant commerce de Rapaces naturalisés.

Bref,nous existons,nous avons quelques moyens (Volières cliniques,appuis vétérinaires etc...) mais NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ...

F.I.R. Section Somme
Mr JEAN-MARIE THIERY
37 Rue du Bois , SAVEUSE 80730
DREUIL-LES-AMIENS
Tel: 43-77-66

(I) Certains chasseurs et gardes (trop rares d'ailleurs) ont collaboré avec nous; qu'ils en soient ici profondément remerciés.

(2) Véridique!!! Et ce dans une petite commune à quelques Kms d'Amiens.Après tout, le Moyen-Age,ce n'est pas si vieux!

Sylvain THIERY

Vous trouvez un rapace blessé. Que faire ?

Enveloppez-le dans un tissu épais (veste ou pull-over) pour le manipuler et couvrez-lui la tête. Vous serez protégé et il se débattra moins. Faites attention aux serres. Enveloppez-les et mettez des gants.

Enfermez-le dans un carton (prévoir quelques trous pour laisser passer l'air). Jamais dans une cage, où affolé, il aggraverait son état. Ceci même si pour des raisons exceptionnelles, vous devez le garder plusieurs jours. Gardez ce carton dans un local clos (risque d'évasion), sombre et tempéré.

N'exhibez pas à tous propos votre "trouvaille"; ces chocs répétés peuvent le tuer, et de toute façon, chaque manipulation aggrave son état.

Ne lui donnez ni pain trempé dans du lait, ni vin sucré, ni viande hâchée, mais quelques dés de joue ou de coeur humectés d'eau (50g par jour en 1 ou 2 fois, pour une buse ou une chouette).

Ne le forcez pas à boire, il avalera de travers Mouillez sa nourriture. Utilisez de longues pincettes pour le gaver (il ne mangera pas seul au début).

Immobilisez sommairement une aile fracturée, en la tenant en position naturelle, le long du corps par un bandage de scotch (proscrire absolument le sparadrap indécollable sur les plumes) Pour les plaies ouvertes et infectées, voyez un vétérinaire.

Sachez enfin que tous les rapaces sont protégés Normalement, capture et transport sont interdits Vous devez donc signaler votre découverte au plus tôt, à une association de protection.

Redécouverte de la Gentiane pneumonanthe dans la Somme

Dans l'article sur les Gentianes et sur les Argus, nous avons indiqué que la Gentiane pneumonanthe n'avait pas été retrouvée depuis plusieurs décennies dans la Somme. Pourtant, c'est chose faite depuis fin septembre : Dominique GAUDEFROY, botaniste amateur d'Amiens, vient de nous faire part de la découverte de cette Gentiane que bien des botanistes chevronnés ont recherchée en vain.

La station, qui ne figurait pas dans les vieux livres, est quand même proche des localités citées au début du siècle. C'est pour des raisons de protection que nous ne citons pas plus précisément l'endroit, nous préférons laisser les Gentianes fleurir dans leur marais tourbeux plutôt que de les voir se dessécher et se décolorer dans des herbiers.

Guidé par Dominique GAUDEFROY, je me suis rendu le 2 octobre dans ce marais qui consiste en une série de pâtures tourbeuses, mais pas trop humides. Les Gentianes, pour la plupart, étaient encore en boutons, ce qui m'étonna car dans le Laonnois, elles fleurissent en août. Les vaches qui avaient séjourné dans ces pâtures semblaient avoir respecté dans l'ensemble les fleurs.
17 pieds fleuris furent découverts en trois endroits différents. La plupart des pieds semble court sur tige par rapport à ceux que j'ai rencontrés dans l'Aisne, mais c'est peut être parce qu'ici ils ne sont pas étouffés par d'autres plantes, les vaches leur faisant en quelque sorte une place au soleil en mangeant les végétaux voisins.

La relative abondance de la Gentiane pneumonanthe peut laisser espérer que l'argus de la Gentiane subsiste encore dans ce marais. Ce sera à vérifier l'été prochain.

C'est vraiment une découverte magnifique qui nous réconforte face aux destructions de toutes sortes de nos marais. Félicitons Dominique GAUDEFROY, en attendant qu'il nous découvre d'autres plantes rares et supposées disparues du département de la Somme, comme, pourquoi pas, la Gentiane croisette.

Concernant cette dernière Gentiane, j'ai effectué quelques recherches dans l'Aisne cet été. La localité entre Laon et Reims est toujours intacte et les petits papillons bleus volaient dans les clairières où poussent quelques pieds de Gentianes. J'ai essayé de trouver une localité citée par le professeur BOURNERIAS, près de Marchais,

mais je n'ai découvert qu'un seul pied étouffé par une plantation d'Epiceas. Dans 10 ans, ce pied sera mort, mais les Epiceas laisseront déjà envisager à leur propriétaire, un gain important. J'espère que ce n'est pas la localité du professeur BOURNERIAS et qu'il me restera à la découvrir l'an prochain.

Au camps militaire de Sissonne, début juillet, j'ai trouvé un exemplaire de l'Argus Maculinea alcon rebeli, ce qui impliquait obligatoirement la présence de la Gentiane croisette dans les parages et effectivement, j'en vis un pied en fleurs. Ne disposant d'aucune autorisation et étant survolé d'ailleurs par des Mirages F1 tirant à obus réels sur des cibles proches, je n'ai pu entreprendre des recherches plus complètes.

Autre bonne nouvelle, je viens d'apprendre que le professeur WATTEZ connaissait une station de Gentiane croisette comprenant une trentaine de pieds dans l'Oise, station autre que celle de Creil.

L'Argus de la Gentiane semble avoir ainsi quelques atouts de plus pour survivre, ce que nous vérifierons l'été prochain, mais de toutes façons, il faudrait d'urgence protéger absolument les quelques localités picardes de Gentianes pneumonanthe et croisette qui sont à la merci d'une ballastière, d'une autoroute, d'une plantation d'Epiceas, ou encore, (à Sissonne), de la chenille d'un char AMX ou d'un obus de Mirage F1 !

Maurice DUQUEF

Avez-vous eu les nº 1 et 2 de Picardie-Ecologie ? Sinon vous pouvez nous les commander au prix unitaire de 5 F (port compris) à l'adresse suivante : Maurice DUQUEF - 5 rue des 3 Catel FERRIERES 80470 AILLY S/SOMME

LES REPTILES EN PICARDIE

E. Mercier

"Maudit sois-tu entre tous les bestiaux et toutes les bêtes sauvages.
Tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras de la terre tous les jours de ta vie.
Je mettrai une hostilité en toi et la femme, entre ton lignage et le sien.
Il t'écrasera la tête et tu l'atteindras au talon".

Genèse 3. 14-15.

Sans doute la malédiction divine n'est pas étrangère dans le fait que les reptiles sont si mal aimés dans nos civilisations occidentales, alors qu'ailleurs, ils sont l'objet de vénération et d'adoration.

Mais, martyrisés et inconnus ces animaux ont leur place dans l'écologie de nos régions ; martyrisés, souvent car inconnus et là plus qu'ailleurs, la première étape dans le respect de la faune passe par la connaissance. Il est à rappeler que tous les reptiles (sauf les vipères, pourquoi ?) sont protégés par la loi. Espérons que cette récente mesure ne soit pas trop tardive compte tenu de la régression observée depuis plusieurs années.

Cet article fait suite à ceux de M. Duquef sur les batraciens (Picardie-Ecologie 1 et 2) et constitue donc le 3ème et avant-dernier volet du panorama herpétologique de Picardie.

Il y a en Picardie, 3 espèces de Serpents (Ophidiens), 4 espèces de lézards (Sauriens) auxquels, il faut ajouter 2 espèces de serpents 1 de lézard et 1 de tortue (Chélonien) dont

nous ne possédons que des mentions anciennes et douteuses et dont l'aire de repartition est proche des limites de la Picardie (voir les cartes de répartition nationale).

Les reptiles, animaux à sang froid, hivernent et ce n'est qu'en dehors des 3 ou 4 mois les plus froids que leur étude n'est possible, leur identification est souvent difficile, la couleur peut donner d'utiles indications, mais le seul critère valable est la forme et la disposition des écailles Nous proposerons en conclusion une clef de détermination, mais voyons d'abord les espèces et leurs caractéristiques écologiques.

LES SERPENTS

La couleuvre à collier, Natrix natrix

De loin le serpent le plus commun en Picardie, c'est aussi le plus grand (jusqu'à 1,20 m), son cou est bien marqué et sa coloration est souvent brun olive avec un collier jaune derrière la tête (rappelons la variation des critères de couleur).

Animal de marais et de zones humides, elle nage très bien et les batraciens constituent l'essentiel de son alimentation (80 % des proies). On peut aussi la rencontrer dans les bois de feuillus, les carrières abandonnées etc... Son activité est diurne c'est une espèce totalement inoffensive pour l'homme, bien que sa parade d'intimidation soit impressionnante.

La coronelle lisse : Coronella austriaca

Beaucoup plus rare et discrète, la coronelle est mal connue en Picardie, elle y est très localisée. Plus petite que la couleuvre, elle ne dépasse pas 0,60 m ; son cou est moins marqué et son museau plus pointu, sa coloration est souvent plus grise que brune.

Elle fréquente les terrains secs, son spectre de prédation est surtout couvert par les reptiles (lézards, autres serpents : 65 %) qu'elle tue par constriction. Sa distribution serait liée à celle de la vipère péliade (POSTEL, 1969). Son activité est diurne. Bien que très doux, cet animal est rapide et son observation est difficile, ceci n'est sans doute pas étranger à sa méconnaissance.

La couleuvre verte et jaune : coluber viridiflavus.

Quelques vieilles données douteuses et une aire de répartition proche nous font évoquer cette espèce qui n'a pas été rencontrée dans l'Oise. A rechercher plutôt dans le sud de l'Aisne qui a classiquement le privilège de voir remonter des espèces méridionnales (Insectes, plantes, etc...).

La Vipère peliade : Vipera berus

Petit serpent (0,60 m) au cou bien marqué, au museau tronqué, elle est souvent grise à brune avec une bande sinueuse sombre sur le dos, la queue est petite et bien individualisée.

En picardie, elle est rare, mais ses localités en recellent une forte densité, son biotope est chez nous le coteau calcaire (larris) exposé au sud avec un marais, ou un cours d'eau au pied.

Son spectre de prédation est constitué de batraciens, reptiles (lézard vivipare) et de petits rongeurs.

La peliade chasse à l'aube, et au crépuscule jusque tard dans la nuit bien que bonne nageuse, on la voit rarement à l'eau.

Cet animal n'attaque jamais l'homme et une fois capturée elle est très douce, les accidents ne sont donc dus qu'à l'imprudence. Bien que très dangereuse, sa morsure ne doit pas présenter de suites graves chez nous où l'on n'est jamais très loin d'une pharmacie qui peut inoculer le sérum dans les heures qui suivent. Le danger de morsure ne peut en aucun cas justifier un génocide : animal à protéger.

La vipère Aspic : Vipera aspis

Ressemble beaucoup à la Peliade, mais avec le museau retroussé (voir aussi la clef) inconnue pour l'instant en Picardie, elle est absente des régions de Beauvais et Compiègne. Elle existe peut-être dans le Sud de l'Aisne.

LES LEZARDS

l'Orvet : Anguis fragilis

Ce lézard à l'aspect de serpent est bien connu et très commun dans tous les lieux légèrement humides (jardin etc....) où il est actif, au matin et au soir, il se nourrit de lombrics, limaces, insectes etc... C'est un des rares reptiles qui doit boire pour s'hydrater.

le lézard vivipare : lacerta vivipara

Ce petit lézard gris (6cm) est le plus commun de la région, il a besoin d'une certaine humidité et n'a pas peur de nager, il est diurne et se chauffe souvent sur les remblais et constructions humaines. C'est un mauvais grimpeur et c'est au sol qu'il capture sa nourriture : insectes, mollusques etc... Bien qu'il doive son nom à sa pseudo-viviparité, dans nos régions il pond des oeufs (POSTEL, 1969).

le lézard des murailles : Podarcis muralis

Petit lézard gris qui ressemble au précédent (voir clef) il est plus localisé et plus rare. Il grimpe mieux et est plus rapide. On le trouve dans des milieux plus secs et souvent plus près des habitations humaines.

Activité diurne et prédation semblable au lézard vivipare.

le lézard des souches : Lacerta agilis

Lézard très rare, généralement plus grand que les précédents ; le mâle a souvent des bandes vertes sur les flancs et peut même être tout vert. C'est une espèce qui vit dans des endroits relativement secs où il se nourrit de cloportes, lombrics, insectes... Il court et grimpe facilement et est très curieux : il revient voir ce qui l'a dérangé.

le lézard vert : Lacerta viridis

grand lézard, vert à rechercher dans le Sud de l'Aisne.

TORTUE

la Cistude : Emys orbicularis

Petite tortue aquatique que l'on trouve dans le commerce et qui de là, va peupler (quand elle a fini de plaire) les cours d'eau picards, nous connaissons divers mentions de cette espèce mais il n'est pas certain que les populations soit stables et survivent à l'hiver.

Cette espèce a été picarde aux époques préhistoriques et des fouilles archéologiques l'ont retrouvée jusqu'en scandinavie, sa régression

vers le sud est suivie pendant tout le néolithique ("Pierre polie") il peut donc y avoir, en plus du peuplement artificiel, une population relictuelle dans nos régions : à rechercher.

clef de détermination des Serpents et lézards picards

. cette clef n'est valable que pour la Picardie, en cas de doute se reporter aux ouvrages cités en référence, d'autre part elle n'utilise que des critères objectifs, avec l'habitude on reconnait les espèces à leurs formes, proportions, attitude etc...

. Il est évident qu'après capture tous les individus doivent être relachés sur place, la capture s'étant faite sans blessures ni mutilations.

Pour les serpents notamment, l'observation est souvent suffisante, avec des jumelles à faible distance de mise au point par exemple.

1 * Pas de pattes 2
  * 4 pattes : lézard 7

2 * plusieurs rangées d'écailles ventrale : Orvet
  * une seule rangée d'écailles ventrale : serpent 3

3 * plusieurs rangées d'écailles entre l'oeil et la bouche, pupille verticale : vipère 4
  * une seule rangée d'écailles entre l'oeil et la bouche, pupille ronde : couleuvre 5

4 * 2 rangées d'écailles entre oeil et bouche, dessus de la tête : petites écailles avec quelques grandes, museau rond (fig. 1) : vipère peliade

* 3 rangées d'écailles entre oeil et bouche, dessus de la tête : uniquement des petites écailles museau retroussé (fig. 2) : vipère aspic.

5 * Une seule écaille temporale et 3 post-oculaires (fig. 3) : couleuvre à collier.

* 2 écailles temporales (fig. 4) 6

6 * l'oeil barré d'un trait sombre, c'est les 3e et 4e supralabiales qui touchent l'oeil (fig. 5) : coronelle lisse

* l'oeil non barré, c'est les 4e et 5e supralabiales qui touchent l'oeil, grand serpent : couleuvre verte et jaune

7 * bande d'écailles minuscules au milieu du dos : lézard des souches

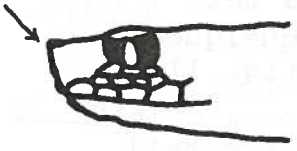
* toutes les écailles du dos de même taille 8

8 * grand lézard, vert : lézard vert

* petit lézard marron 9

9 * collier nettement dentelé (fig.6) moins de 30 écailles dorsales au milieu du corps : lézard vivipare

* collier non dentelé (fig. 7) plus de 40 écailles dorsales au milieu du corps : lézard des murailles



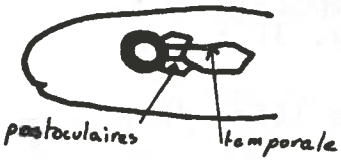
Vipera aspis

1

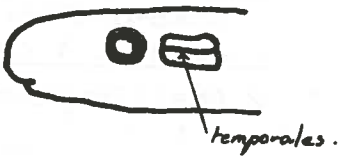


vipera berus.

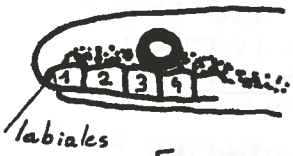
2



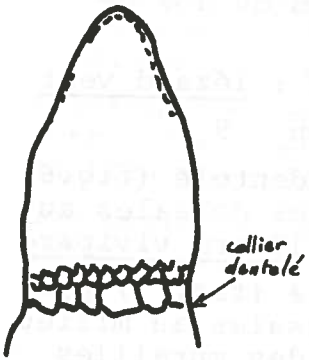
3



4

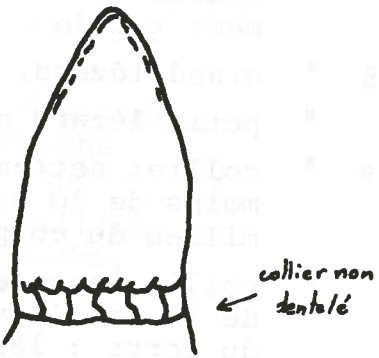


5



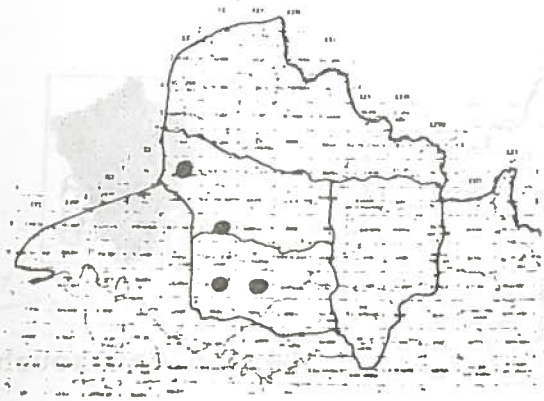
tête vue de dessous.

6



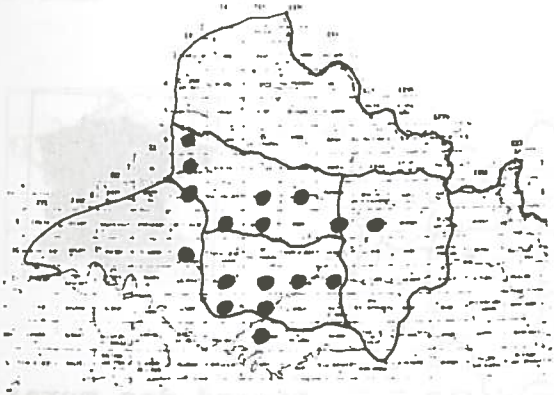
tête vue de dessous.

7



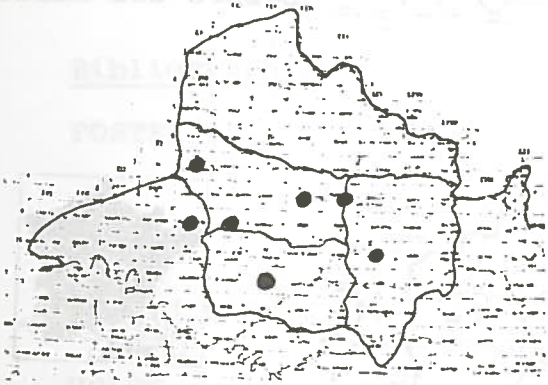


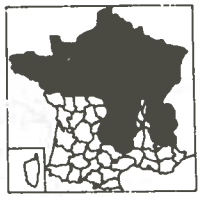
Couleuvre Coronelle





Couleuvre à collier





Vipère péliade

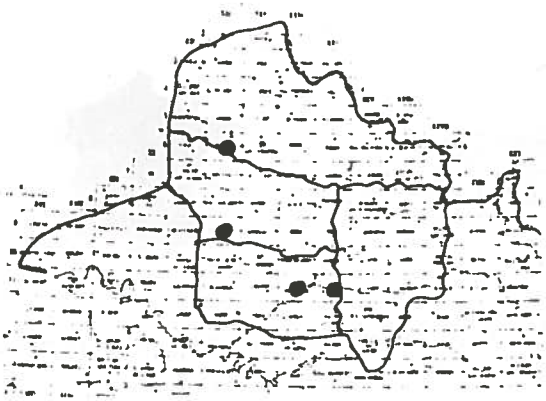


Couleuvre verte

et jaune

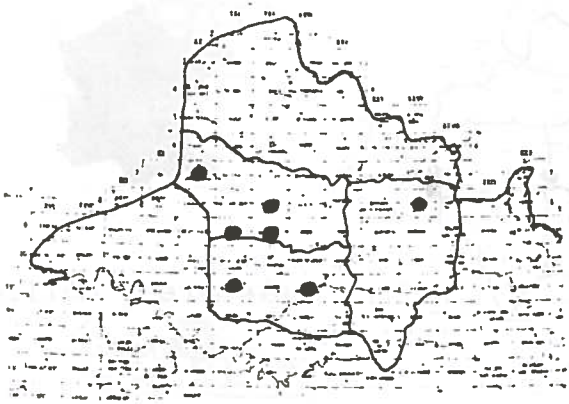
vipère aspic





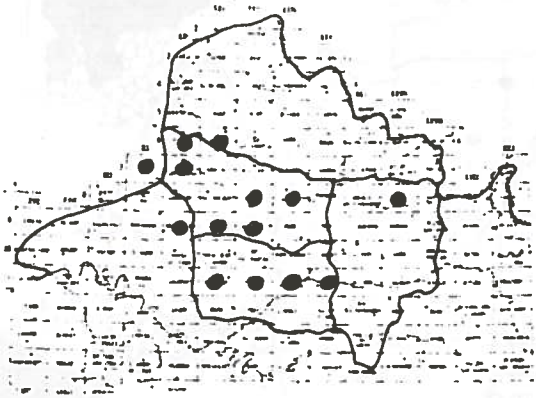


Lézard des souches



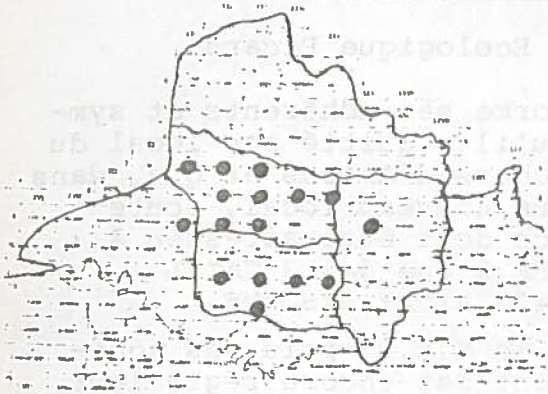


Lézard des muraille





Lézard vivipare





Orvet



cistude



Lézard vert

Bibliographie :

POSTEL 1969 : vipera berus dans la Somme Note sur les reptiles de la région Amiénoise Bull. Fed. Fr. des Soc. d'hist. nat.

Arnold BURTON : Reptiles, amphibiens d'Europe (Elsevier)

VOLOT : Je reconnais les reptiles (Leson)

FRETEY : Guide des reptiles et batraciens (Hatier)

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Mouvement Ecologique Picard

Celui-ci informe ses adhérents et sympathisants qu'il a quitté son local du 4 rue des Archers d'Amiens et que, dans l'attente d'un nouveau local, toute correspondance doit être adressée à : Maurice DUQUEF 5 rue des 3 CATEL FERRIERES 80470 AILLY S/SOMME.

D'autre part le M.E.P. prie ses adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 1979 (25 F) de le faire sans retard. Ceux-ci doivent savoir que les différentes élections auxquelles le M.E.P. a participé n'ont pas arrangé ses finances (et celles des groupes qui ont soutenu Europe-Ecologie, en général). Bien sur le M.E.P. n'a pas que les élections comme but, d'autres projets existent : expositions, par ex. mais sans vous rien ne peut se faire. Merci.

Une revue à lire : le bulletin de Sciences Nat.

Celui-ci, sous une présentation très attrayante, vous propose des articles sur les insectes, papillons et coléoptères surtout. L'élevage y est, notamment, développé. Notons que depuis plusieurs numéros, une magnifique planche couleur est jointe. Abonnement 40 F. Parution trimestrielle. 2 rue André Mellenne Venette 60200 Compiègne.

Outre une diffusion "Maison de la Presse" Picardie-Ecologie est disponible, à Amiens dans les librairies suivantes :
librairie Cobra rue Flatters
librairie Helluin rue Léon Blum
Editions du Manoir rue des Vergeaux



Gentil Goupil cherche Protecteur
contre chasseur enragé
Association GOUPIL
15 rue Zamenhof 80000 AMIENS

3 F l'exemplaire
25 F les 10
200 F les 100

couleurs :
orange et noir
sur fond blanc